Cahier spécial d'information no 11

# *Guide* D'UTILISATION DE LA PALANGRE FLOTTÉE EN MONOFILAMENT

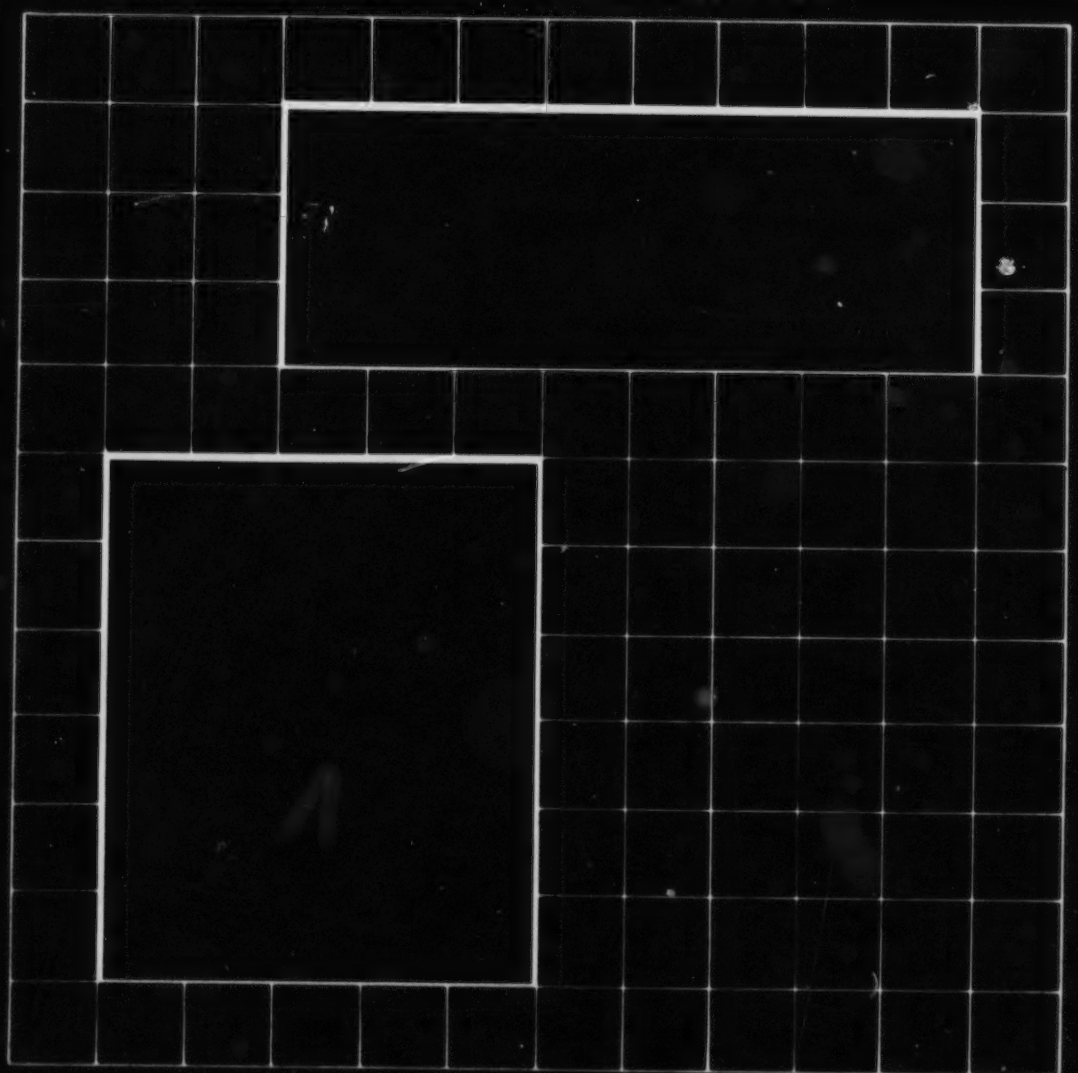

Québec

# *Guide* D'UTILISATION DE LA PALANGRE FLOTTÉE EN MONOFILAMENT

**Cahier spécial d'information no 11**
Direction de la recherche scientifique et technique

PAR
Luis Basso
Louis Laflamme
et
William Lambert

87-005 D

# SEPTEMBRE 1988

## Guide d'utilisation de la palangre flottée en monofilament

PAR

Luis Basso
Louis Laflamme
et
William Lambert

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat aux pêches maritimes
Direction de la recherche scientifique et technique
Station de recherche de Grande-Rivière
6, rue du Parc, Grande-Rivière, Qc
G0C 1V0

## AVERTISSEMENT

Les équipements, appareils ou produits mentionnés dans cette publication ne sont pas nécessairement recommandés par la Direction, et ne sont cités qu'à titre indicatif.
L'utilisation ultérieure de toute méthode ou technique indiquée dans ce document s'exécute sous l'entière responsabilité de l'utilisateur et n'implique en aucune façon le Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

# TABLE DES MATIÈRES

Page

Résumé..... 1

Abstract..... 1

Avant-propos..... 3

Remerciements..... 5

Introduction..... 7

1. Techniques d'utilisation de la palangre flottée en monofilament..... 11

1.1 Facteurs à considérer lors de la pêche à la palangre flottée..... 13

1.2 Technique traditionnelle adaptée à la palangre flottée en monofilament..... 18

1.3 Technique traditionnelle adaptée aux rails d'emmagasinage..... 22

1.4 Techniques du paumoyage..... 32

1.4.1 Technique du paumoyage avec le courant ..... 32
1.4.2 Technique du paumoyage au haleur..... 36

1.4.2.1 Avec haleur à deux pneus..... 36
1.4.2.2 Avec vire-ligne à assiettes verticales et dalot..... 36

1.4.3 Fixation d'un orin coulissant sur la ligne de fond..... 40

1.5 Technique norvégienne..... 42

Page

2. Description des différentes composantes de la palangre flottée en monofilament

2.1 La ligne-maîtresse..... 50

2.2 L'hameçon..... 51

2.2.1 Nomenclature de l'hameçon..... 52
2.2.2 Echelle de classification des hameçons..... 55
2.2.3 Hameçons utilisés au Québec..... 56

2.3 L'avançon..... 61

2.4 La virole..... 62

2.4.1 Emerillon..... 62
2.4.2 Fixation..... 62

2.5 Flotteurs et poids..... 64

2.5.1 Flotteurs..... 64
2.5.2 Poids..... 66

3. Eléments de mouillage de la palangre

3.1 Bouée de repérage..... 68

3.2 Orins et lignes de fond..... 70

3.3 Grappins..... 72

4. Equipements d'emmagasinage

4.1 Construction du piano..... 74

Page

4.2 Construction de rails d'emmagasinage..... 79

5. Montage standard de la palangre..... 83

5.1 Palangre et modes de stockage..... 84

5.2 Ligne-maîtresse..... 86

5.3 Les avançons et les hameçons..... 94

5.4 Les flotteurs et les poids..... 102

5.4.1 Méthode du paumoyage ou traditionnelle..... 102
5.4.2 Méthode norvégienne..... 105
5.4.3 Méthodes avec boëttage au hasard..... 106

Conclusion..... 109

Bibliographie..... 111

Annexes

Annexe I Règlement sur le marquage des engins de pêche..... 113
Annexe II Symboles et abréviations utilisés pour les figures..... 123
Annexe III Lexique..... 125
Annexe IV Glossaire..... 129

# LISTE DES FIGURES


| | | Page |
|---|---|---|
| 1. | Disposition des lignes sur le fond..... | 15 |
| 2. | Aménagement d'un cordier utilisant des pianos..... | 19 |
| 3. | Rails d'emmagasinage (magasins)..... | 23 |
| 4. | Palangre en pêche (flotteurs amovibles)..... | 27 |
| 5. | Palangre en pêche (poids sur la ligne)..... | 29 |
| 5 A. | Montage des poids sur la ligne..... | 31 |
| 6. | Technique du paumoyage avec le courant..... | 33 |
| 7. | Systèmes de halage..... | 35 |
| 8. | Technique du paumoyage au haleur..... | 37 |
| 9. | Fixation d'un orin coulissant sur la ligne de fond..... | 41 |
| 10. | Technique norvégienne..... | 43 |
| 11. | Technique norvégienne, boëttage des cuves..... | 45 |
| 12. | Vire-ligne à assiettes verticales avec rouleau tenseur..... | 49 |
| 13 A. | Description de l'hameçon..... | 53 |
| 13 B. | Différents types d'hameçons (Mustad)..... | 59 |
| 14. | Différents types de viroles..... | 63 |
| 15. | Différents types de flotteurs..... | 67 |
| 16. | Bouée de repérage..... | 69 |
| 17. | Eléments d'une palangre flottée en pêche..... | 71 |
| 18. | Gréement d'un grappin..... | 73 |
| 19 A. | Vue en perspective d'un piano..... | 75 |
| 19 B. | Plan du piano..... | 77 |
| 20. | Plan d'un rail d'emmagasinage (magasin)..... | 81 |

Page


21. Palangre en pêche (flotteurs permanents)..... 85

22. Noeud flamand double..... 89

23. Jonction de pièces de ligne..... 91

24. Réparation d'une ligne brisée..... 93

25. Coupe des avançons..... 95

26. Oeil d'avançon..... 97

27. Installation de l'hameçon sur l'avançon..... 99

28. Montage de l'avançon sur l'émerillon..... 101

29. Montage des flotteurs sur la ligne-maîtresse..... 103

30. Montage des flotteurs et des poids..... 104

31. Flotteurs et poids amovibles..... 107

RESUMÉ

Cet ouvrage contient la plupart des renseignements dont nous disposons présentement sur l'utilisation et l'assemblage de la palangre flottée en monofilament.

Les intéressés* y trouveront des directives et observations sur:

- les différentes techniques d'utilisation;
- les éléments composant la palangre flottée;
- les méthodes de stockage;
- les techniques de montage de la palangre;
- la construction des systèmes d'emmagasinage.

ABSTRACT

This publication cover most of the available information concerning the utilization and the construction of the monofilament floating longline (MFL).

This work gives directives and the observations on:

- differents methods of utilization,
- the elements of the MFL,
- the storage methods,
- the setting techniques of the longline,
- the construction of storage systems.

* Le masculin inclut le féminin lorsque cela s'applique.

## AVANT-PROPOS

Ce guide résulte des efforts conjoints de plusieurs pêcheurs québécois et du secteur du transfert technologique, du Service de la technologie de la capture de la Direction de la recherche scientifique et technique (M.A.P.A.Q.) situé à Grande-Rivière.

Il s'inscrit comme une suite aux cahiers d'information publiés par A. Marcotte sur les techniques de pêche et aux catalogues des engins de pêche publiés par le même Service.

Les auteurs cherchent à présenter toutes les informations disponibles, issues des travaux de recherche et du transfert technologique réalisés au cours des trois dernières années, sur un engin qui est appelé à révolutionner la pêche côtière québécoise.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur contribution à cet ouvrage et qui ont aussi rendu sa réalisation possible.

De plus, ils tiennent à souligner la collaboration active des pêcheurs

Raoul-Marie Joncas,
Bertrand Joncas,
Paul-René Caron,
Régis Cabana,
Charles-Auguste Fournier,
Alcide Boulay,

sans lesquels, il aurait été impossible de produire ce guide, ainsi que la collaboration de Stéphane Cochin pour les illustrations.

## INTRODUCTION

En janvier 1966 paraissait le cahier d'information no 35, de la station de biologie marine de Grande-Rivière, intitulé "Utilisation des lignes pour la pêche de la morue et du flétan" par Alexandre Marcotte. Ce document est resté, jusqu'à ce jour, la principale source d'information sur la palangre au Québec. Les renseignements qu'il contient demeurent essentiels et c'est pourquoi nous nous y sommes largement référés.

Mais depuis, la technique a évolué tant au niveau des matériaux que des méthodes. Parmi ces perfectionnements, on retrouve de nouvelles lignes-maîtresses, de nouveaux types d'avançons, des émerillons, des flotteurs, des hameçons plus efficaces et des techniques d'utilisation différentes.

Plusieurs pêcheurs gaspésiens utilisent maintenant avec beaucoup de satisfaction un nouveau type de palangre: la palangre flottée en monofilament (PFM). Elle constitue la somme des améliorations apportées à la palangre au fil des ans. Cette synthèse a pu être réalisée grâce à la collaboration des pêcheurs gaspésiens et du personnel de la station de recherche de Grande-Rivière.

Nous avons regroupé dans ce document la liste des matériaux nécessaires à l'assemblage d'une palangre flottée en monofilament (PFM), ainsi qu'une description des techniques d'assemblage et d'utilisation que l'expérience a pu permettre de développer.

Les avantages de la palangre flottée en monofilament (PFM) sont multiples. Des études menées en Norvège, il y a déjà quelques années, ont attribué une augmentation des prises (morue) de 382% à la ligne-maîtresse en monofilament par rapport à une ligne en polyester toronné. Les résultats obtenus par les pêcheurs gaspésiens, bien que généralement moins impressionnants, ont tout de même convaincu tous ceux qui ont tenté l'expérience.

La supériorité du monofilament s'explique par sa quasi-invisibilité dans l'eau, et par une qualité moins évidente, son imperméabilité. En effet, le monofilament n'absorbe pas les liquides organiques lorsqu'il est manipulé en-dehors de l'eau et il se rince rapidement lorsqu'il est remis à l'eau. Ceci n'est pas le cas des lignes traditionnelles qui, après une certaine période d'utilisation, ont sûrement des émanations que le poisson perçoit et cherche à éviter.

Un autre élément qui peut augmenter le rendement est la flottaison. Elle permet un temps de pêche maximal. En fait, au cours de la saison de pêche, on ne relève la PFM que pour récolter le poisson, appâter de nouveau ou changer de fond. En tout autre temps la PFM est en pêche.

Durant l'été 1986, on a pris, au large du Cap Gaspé, 500 kg de morue vivante sur 700 hameçons de PFM qui n'avaient pas été visités depuis 4 jours. Il n'est pas rare de retrouver la majorité des prises vivantes après 5 à 6 jours de pêche. Cela est dû à l'effet combiné de la flottaison et des viroles. La flottaison maintient la boëtte hors de portée des prédateurs de fond (oursins, crabes, étoiles, etc.); elle reste ainsi disponible pour l'espèce recherchée (morue) aussi longtemps qu'elle conserve une certaine attirance. Une fois capturé, le poisson, grâce aux viroles, demeure libre d'évoluer dans le rayon de l'avançon et il ne risque pas de s'enrouler autour de la ligne jusqu'à ce que, n'ayant plus de jeu, il se libère ou il se noie. C'est pour faire profiter les pêcheurs de ces améliorations que nous avons rédigé ce guide d'utilisation.

# 1. TECHNIQUES D'UTILISATION DE LA PALANGRE FLOTTÉE EN MONOFILAMENT

Il existe différentes méthodes pour travailler avec cette palangre.

Le pêcheur choisira celle qui lui convient selon le type d'embarcation dont il dispose et sa préférence pour l'un ou l'autre des systèmes décrits.

Quel que soit son choix, le nouvel utilisateur traversera une période d'adaptation avant de pouvoir apprécier pleinement les avantages de la palangre flottée en monofilament.

Cet engin nécessite un minimum d'entretien et une bonne attention lors des manoeuvres mais son rendement permet vite d'oublier ses inconvénients. Finalement l'habitude en fera un engin de pêche aussi simple qu'un autre.

## 1.1 Facteurs à considérer lors de la pêche à la palangre flottée

Avant de mouiller ou de relever une palangre flottée, il faut tenir compte de certains facteurs qui peuvent être favorables aux manoeuvres, prévenir les emmêlements ou la rupture des lignes et assurer le bon rendement de la palangre.

a) Le courant .

**La mise en pêche des lignes se fait généralement avec le courant ou mieux encore, en travers lorsque la chose est possible (fig. 1).**

Il est préférable d'éviter de mouiller la palangre à contre-courant.

**Le relevage s'effectue généralement avec le courant, ç.-à-d. d'amont en aval.**

Figure 1. Disposition des lignes sur le fond .

**A- Mouillage en travers du courant.**

A-1 Lignes horizontales indiquant la direction du courant.

A-2 Le premier grappin muni d'une bouée de repérage.

A-3 La direction qu'on doit tenter de garder pendant qu'on tend les lignes.

A-4 Par suite de l'effet du courant sur le bateau, il est très difficile, de fait, de mouiller la palangre en direction perpendiculaire au courant. La palangre est presque toujours tendue plus ou moins en diagonale au courant.

A-5 A noter la position bien dégagée que prennent les avançons quand les lignes sont tendues en travers du courant.

A-6 Le bateau de pêche.

**B- Mouillage avec le courant.**

B-1 Lignes horizontales indiquant la direction du courant.

B-2 Le premier grappin muni d'une bouée.

B-3 Pose de la palangre dans le même sens que le courant.

B-4 Dans ce cas les avançons prennent alors une position couchée et s'enroulent souvent autour de la ligne maîtresse.

B-5 Le bateau de pêche.

Disposition des lignes sur le fond

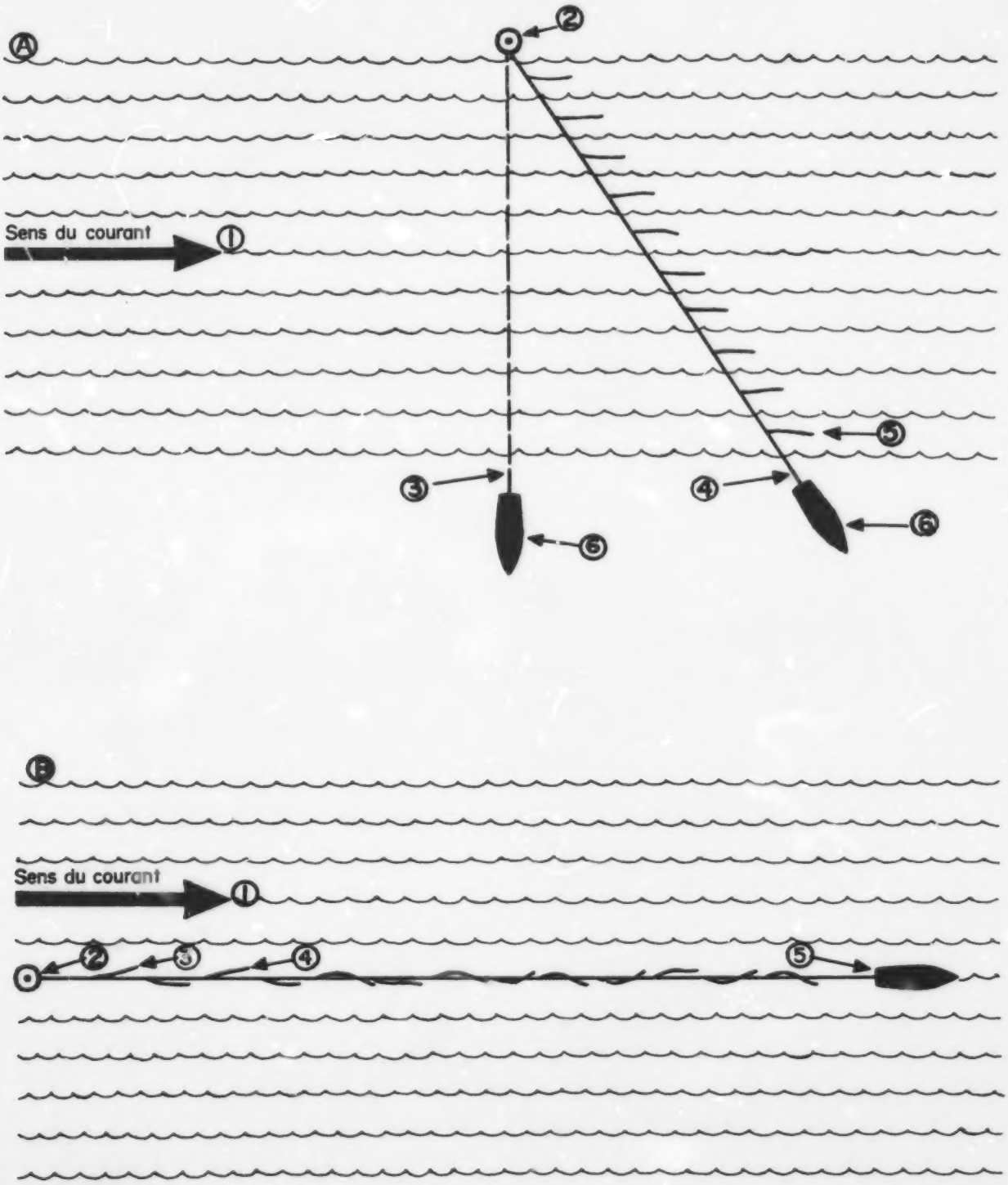


Figure 1

b) Le vent

**On doit tirer profit du vent en l'utilisant au maximum pour diriger le bateau dans la direction choisie pour mouiller les lignes.**

La voile de cape permet au bateau de se maintenir nez au vent.

Si le courant et le vent portent dans la même direction, la situation est idéale.

Quant le courant et le vent sont de sens opposés la situation est plus difficile.

**Il existe plusieurs possibilités entre ces deux extrêmes, seules la pratique et l'expérience tiennent lieu d'enseignement dans ces circonstances.**

c) La flottabilité

Certains indices permettent d'évaluer si la palangre est flottée convenablement.

**Si la plupart des hameçons remontés ne conservent pas trace de boëtte et que certains ont accroché des organismes qui vivent sur le fond (étoiles, crabes, etc. ou même des pierres), il est logique de conclure que la palangre est insuffisamment flottée. On doit augmenter le nombre de flotteurs ou réduire la distance entre eux.**

**Si les hameçons relevés gardent leur boëtte intacte et ne capturent pas de poisson, il peut bien sûr ne pas y avoir passage de morue, mais il se peut aussi que la palangre ne descende pas assez près du fond. On doit alors augmenter la distance entre les flotteurs ou augmenter le nombre de poids.**

d) Durée d'immersion

**La palangre en monofilament flottée par ses caractéristiques techniques, permet une durée d'immersion prolongée. Donc pour tirer un rendement maximal il faut la laisser en pêche de 12 à 24 heures avant la remontée.**

## 1.2 Technique traditionnelle adaptée à la palangre flottée en monofilament

Tous ceux qui possèdent une embarcation de plus de sept (7) mètres relèvent la palangre au complet avant de la remettre en pêche. De cette façon, il est possible de changer de fond de pêche à volonté.

Ils utilisent souvent le piano pour stocker les hameçons et ranger la palangre à bord (fig. 2 et 19 A).

Le stockage des hameçons sur le piano se fait aussi bien avec la palangre flottée en monofilament qu'avec la palangre traditionnelle.

### Début de la mise en pêche

Le gréement de mise en pêche demeure toujours le même, ç.-à-d. bouée de repérage, orin et ligne de fond d'une longueur égale à une fois et demie (1,5) la profondeur (fig. 17).

Des grappins d'au moins 16 kg servent à garder la palangre en place.
La ligne de fond étant rattachée à la palangre, on s'assure que le grappin est bien accroché au fond et on commence la mise en pêche de la palangre, par le côté ou par l'arrière du bateau, en larguant d'abord un flotteur relié à un poids.

### Boëttage de la palangre

Deux pêcheurs, placés de part et d'autre du piano, boëttent les hameçons.

Il faut travailler avec le courant pour éviter les mélanges. La peronne aux commandes du bateau contrôle la vitesse et la direction de sortie de la ligne.

### Tension de la ligne

Puisque la palangre en monofilament est difficile à retenir à la main, il vaut mieux profiter des flotteurs et des poids pour lui donner une certaine tension.

Mais on doit prendre garde de ne jamais atteindre une tension "corde de violon" car la palangre en monofilament peut être très dangereuse dans de telles conditions.

Aménagement d'un cordier utilisant des pianos

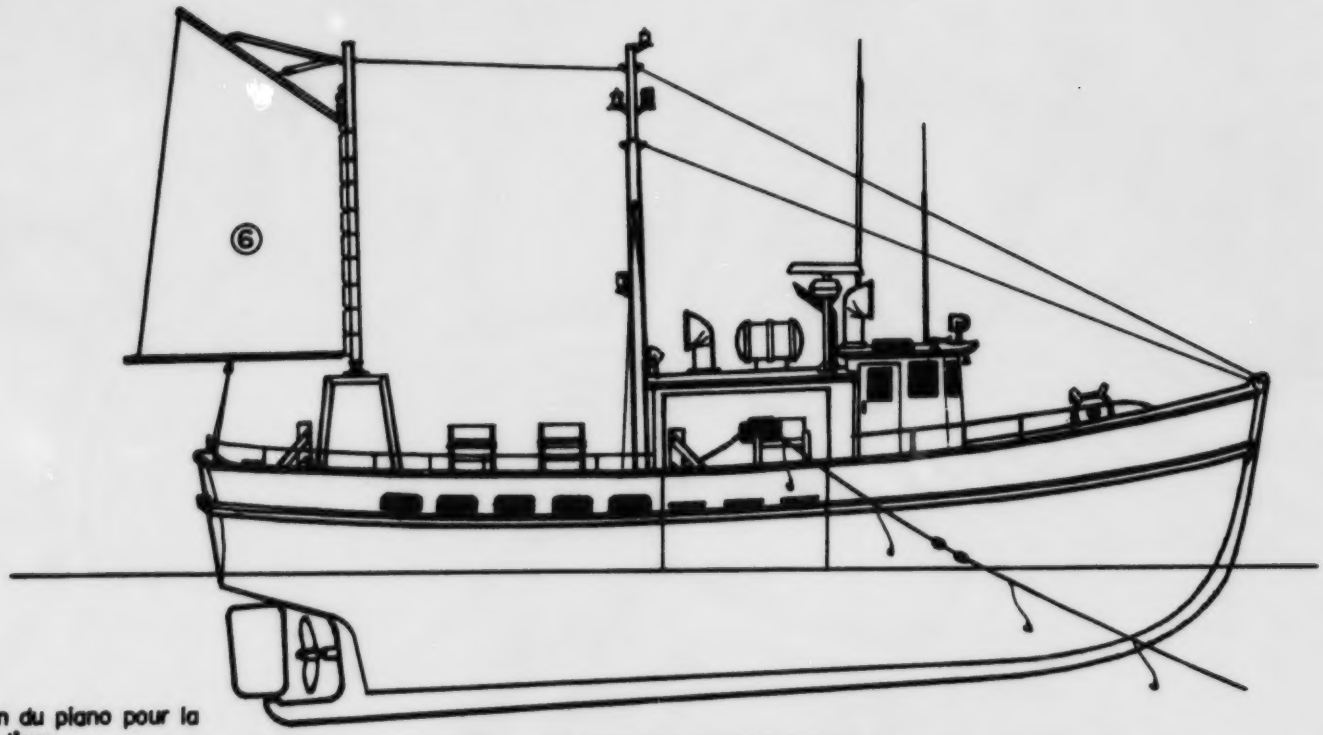


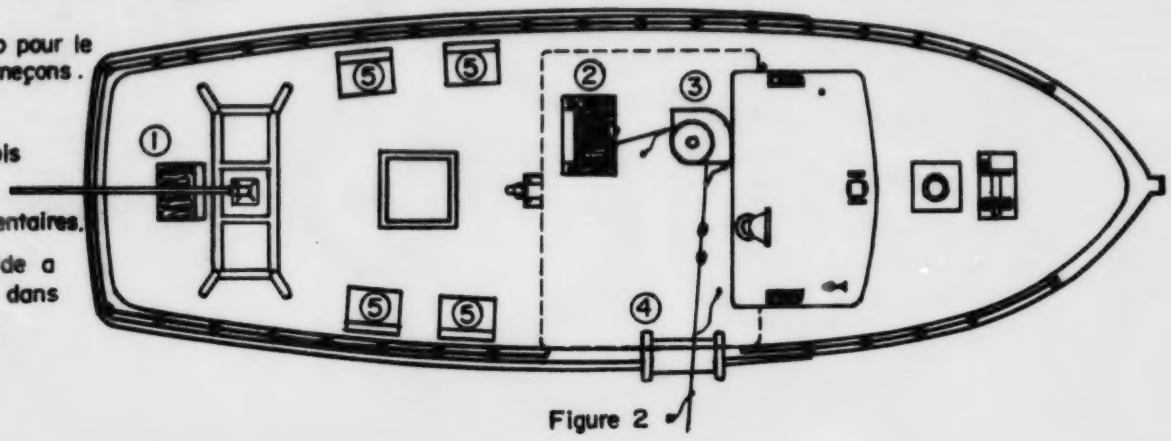


1 - Position du piano pour la mise à l'eau .

2 - Position du piano pour le stockage des hameçons .

3 - Vire-ligne .

4 - Rouleau de pavois

5 - Pianos supplémentaires.

6 - Voile de cape. Aide a garder le bateau dans le sens du vent.

Figure 2

**Flotteurs et flotteurs-poids**

Pour la pratique de cette technique de pêche, il est préférable de laisser les flotteurs et les flotteurs-poids fixés en permanence sur la ligne-maîtresse (fig. 30).

Toutefois, certains pêcheurs préfèrent utiliser des flotteurs amovibles (fig. 32).

**Fin de la mise en pêche**

Lorsqu'on parvient à la fin de la dernière pièce de ligne devant être mise en pêche, on y fixe une nouvelle ligne de fond à laquelle sont reliés un grappin, un orin et une bouée de repérage.

À cette étape, une bonne tension est appliquée avant la mise à l'eau du grappin, la ligne de fond étant effectivement plus facile à retenir que le monofilament.

**Relevage du grément**

Pour le relevage, on tient toujours compte du courant. Le capitaine juge s'il aborde d'abord la bouée d'amont ou la bouée d'aval.

On remonte orin, grappin et ligne de fond puis c'est le tour de la palangre de passer dans le haleur.

**Relevage de la ligne**

La ligne-maîtresse en monofilament peut être relevée sans difficulté avec un haleur conventionnel à deux pneus dont on se sert aussi pour les filets maillants (fig. 7).

Les pneus étant rapprochés, leur pression doit être suffisante pour éviter à la ligne de se coincer entre les deux.

Si le pêcheur dispose d'un vire-ligne à assiettes de métal, il faut prévoir un mécanisme (rouleau ou poulie de serre) qui empêchera la ligne de glisser tout en permettant le passage des flotteurs (fig. 7).

**Stockage des hameçons**

Une personne décroche le poisson tout en ayant accès aux commandes du bateau.

Pendant ce temps, deux autres pêcheurs placés derrière le haleur stockent les hameçons, les flotteurs et les flotteurs-poids sur le piano.

Ils mettent de côté les hameçons et les avançons endommagés qu'ils remplaceront par la suite.

La ligne-maîtresse en monofilament ne nécessite pas de soin particulier. Elle se place d'elle-même, selon son pli.

Une fois le piano rempli, si les hameçons se succèdent bien sur les broches, il n'y aura pas de problème lors de la prochaine mise à l'eau.

## 1.3 Technique traditionnelle adaptée aux rails d'emmagasinage

**Bien que l'utilisation du piano soit la méthode de pêche la plus répandue au Québec, il n'en demeure pas moins que ce piano constitue un outil archaïque relativement encombrant.**

**Pour remédier à cela, il est possible d'utiliser des rails d'emmagasinage ou de stockage que nous appellerons magasin (fig. 3 et 20).**

Ces magasins occupent moins d'espace sur le pont et sont plus sécuritaires lors de la mise en pêche. Par exemple, si un pêcheur n'a pas le temps de décrocher un hameçon pour une raison quelconque (courant trop fort ou mauvaise disposition des hameçons), l'hameçon, entraîné par la tension exercée sur la palangre par le bateau en dérive, glisse à l'eau sans accroc.

Une potence pivotante ou escamotable sert de support aux magasins.

### Potence pivotante avec pied unique

La potence pivotante convient aux bateaux disposant d'un pont de 4 à 5 mètres de long.

Placée dans l'axe longitudinal du bateau, à l'arrière du vire-ligne, elle permet de stoker les hameçons à la remontée.

Pour la mise à l'eau:

si l'on jette la palangre par le côté, il suffit de faire pivoter la potence de 90°,

si on décide de mettre en pêche par l'arrière, on la place à 180° (figure 3).

### Potence escamotable avec plusieurs pieds

Pour les bateaux plus grands, la potence peut être déplacée selon les besoins, des pieds boulonnés sur le pont lui servant de pivot.

L'un de ces pieds se place à l'arrière du vire-ligne pour le stockage des hameçons et les autres en fonction de la mise en pêche par le côté ou par l'arrière (fig. 3).

Rails d'emmasinage (magasins)

A. Potence pivotante.

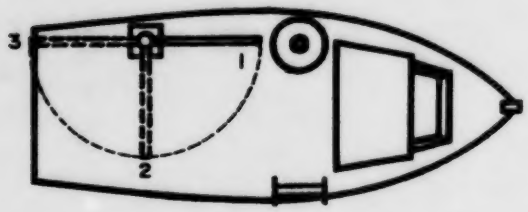


1. Position à la remontée.

2. Position mise à l'eau latérale.

3. Position mise à l'eau arrière.

Potence escamotable.

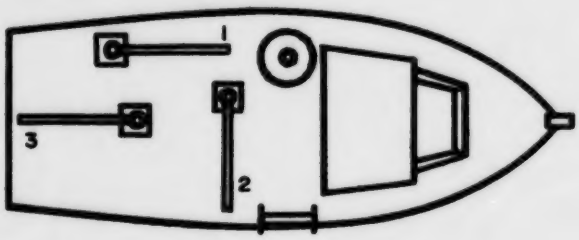


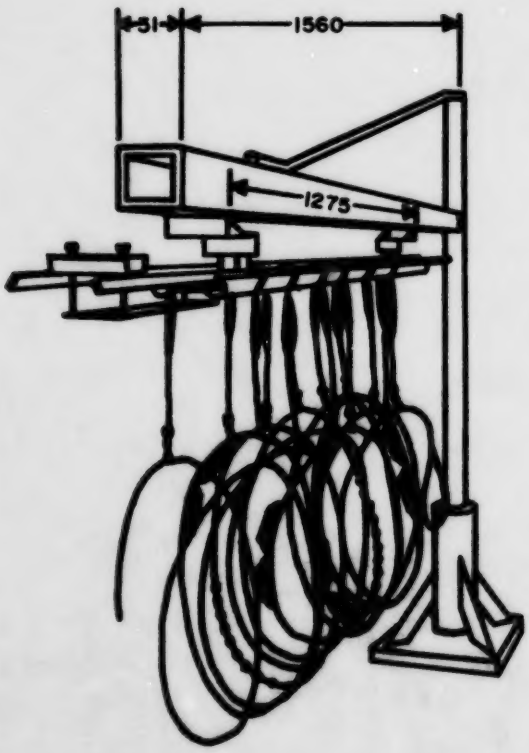


B. Magasin et potence, vue en perspective.

Capacité d'hameçons: environ 1000 par magasin.

Toutes dimensions en millimètres.

Figure 3

**Mise à l'eau**

Les opérations de mise à l'eau et de relevage sont exactement les mêmes que lorsqu'on emploie le piano.
Le stockage des hameçons s'effectue en les glissant un à un dans le magasin.

Lors d'opérations manuelles (boëttage et relevage) il est préférable de disposer de magasins pouvant être chargés des deux côtés. Deux pêcheurs se chargent de cette manoeuvre en insérant alternativement un hameçon de chaque côté du magasin.

Les magasins proviennent soit des manufacturiers de boëtteuses automatiques soit de fabrication artisanale (fig. 3 et 20).

**Flotteurs et poids fixes**

Lorsque les hameçons sont montés sur magasin, et que le boëttage s'effectue à la main, les flotteurs sont montés directement sur la ligne-maîtresse. Dans ce cas, il faut éviter l'encombrement et les mélanges que peut causer la corde qui relie normalement la ligne-maîtresse et le poids (fig. 21 et 30).

Note : Des expériences ont été réalisées sur un prototype de boëtteuse automatique afin de permettre l'utilisation de la palangre en monofilament flottée.

Les essais préliminaires ont démontré que l'on peut monter directement sur la ligne une série de petits poids de plomb de 113 g (fig. 5 et 5 A).

Les viroles empêchent les plombs de glisser sur la ligne. Ensuite, à 1,80 m de chaque côté de ce chapelet, des flotteurs nécessaires à l'obtention de 454 g de flottaison sont montés.

De cette façon, on peut supposer que la palangre prend sur le fond la même disposition que tout autre palangre flottée, sauf que, pour une courte section, la ligne-maîtresse ira directement au fond, ce qui peut parfois occasionner des accrochages.

**Flotteurs et poids amovibles**

Certaines boëtteuses ne permettent pas le passage des poids ni des flotteurs. Dans ce cas, il n'y a pas d'autre alternative que de monter les flotteurs et les flotteurs-poids sur des cordes avec mousquetons et de les pincer sur la ligne à sa sortie de la boëtteuse (fig. 4 et 31).

Palangre en pêche (flotteurs amovibles)

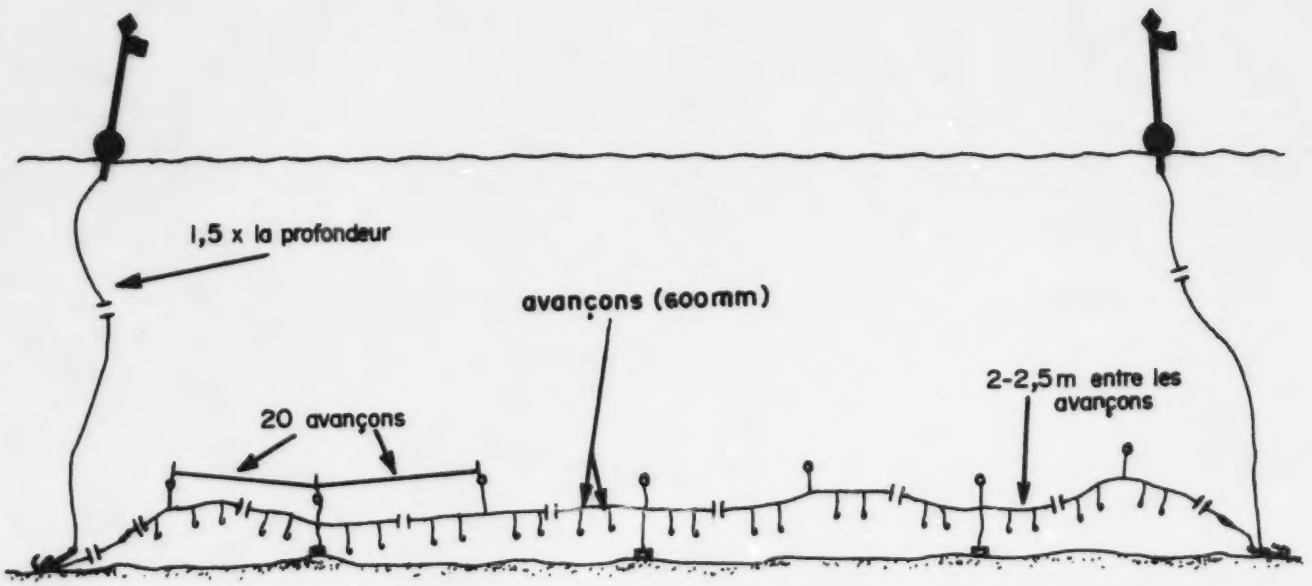


Figure 4

Palangre en pêche (poids sur la ligne)

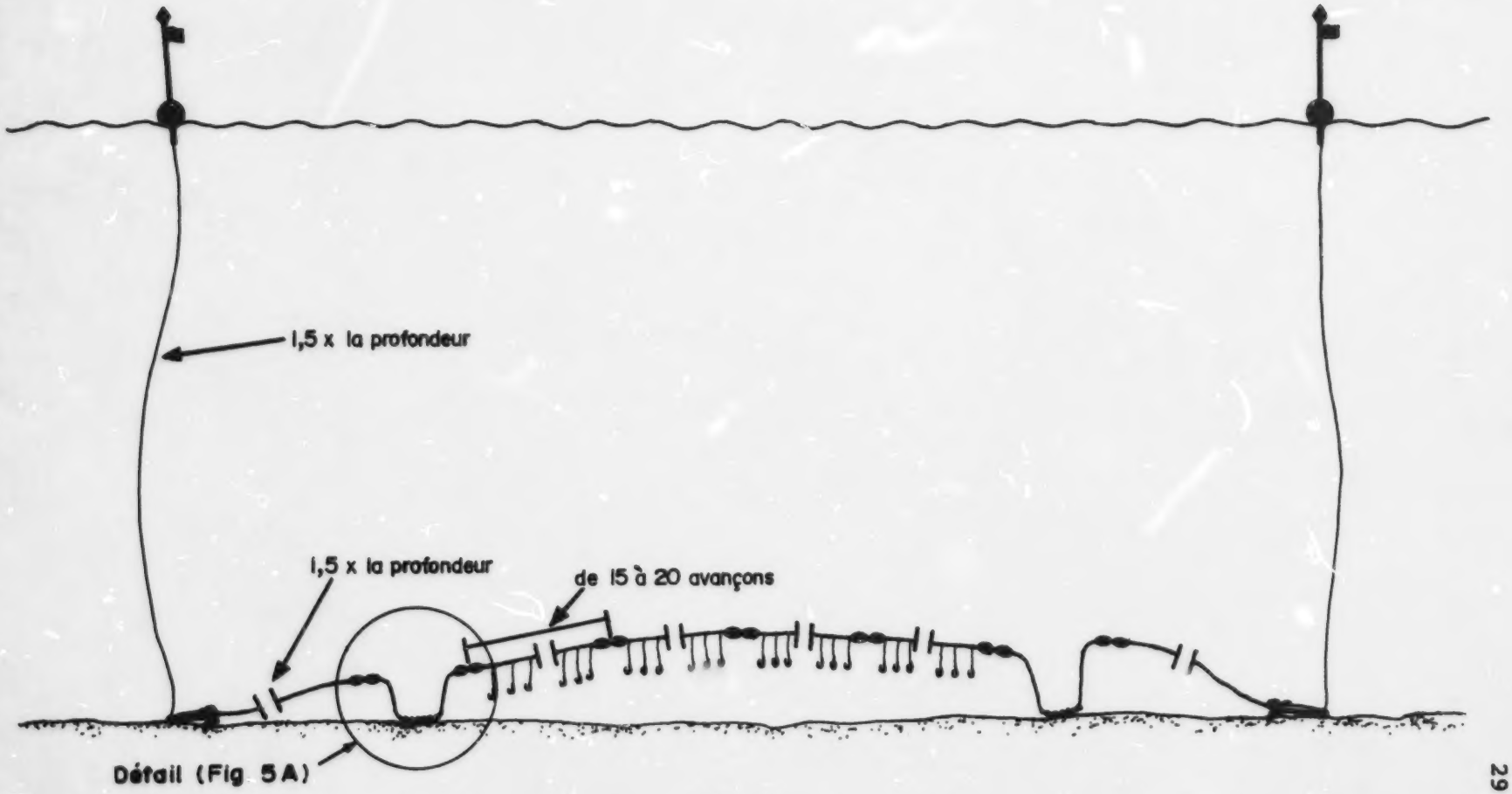


Figure 5

**Montage des poids sur la ligne**

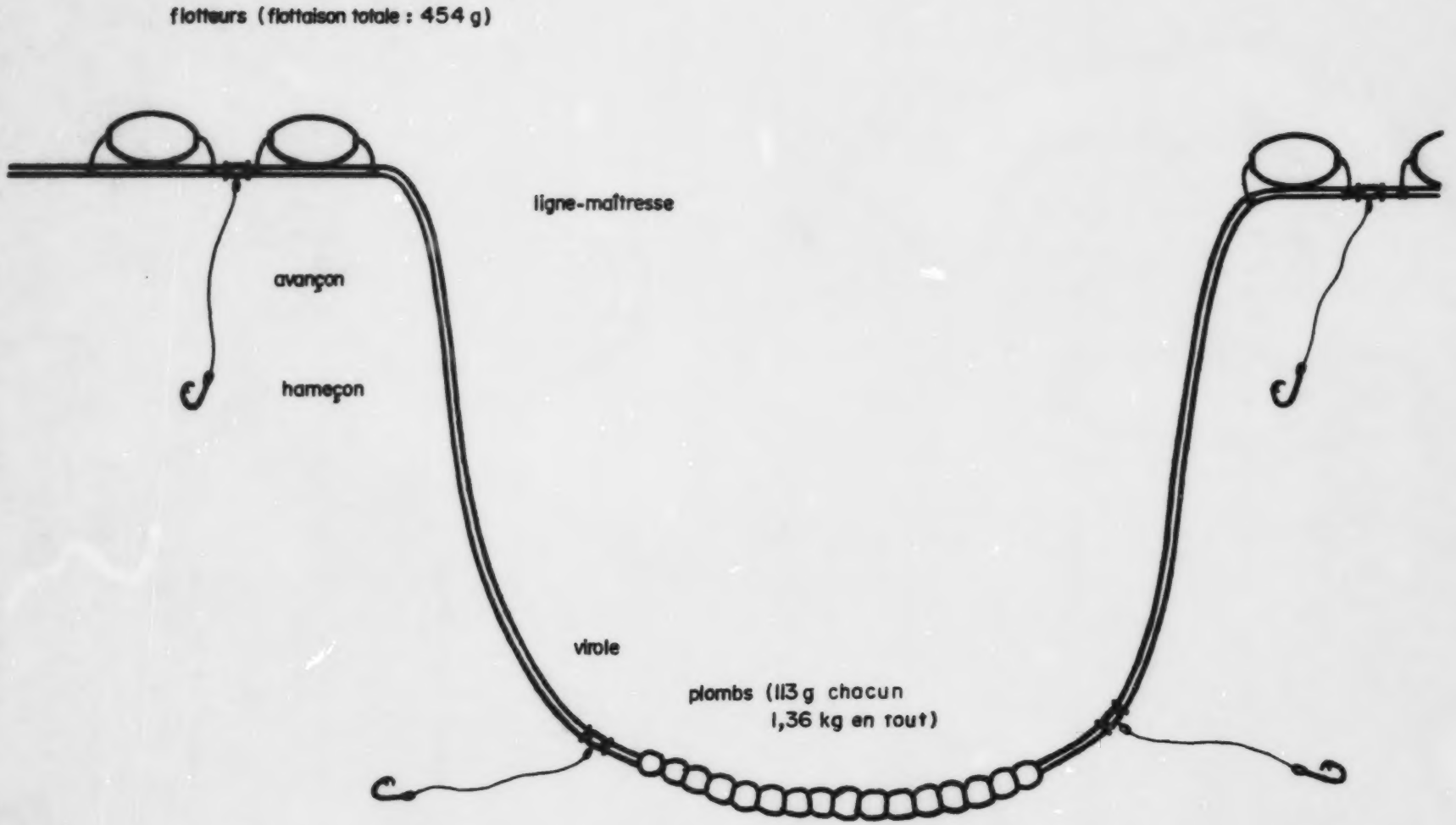


Figure 5 A

## 1.4 Techniques du paumoyage

### 1.4.1 Technique du paumoyage avec le courant

**Cette technique s'adresse aux petites embarcations de pêche côtière de moins de sept (7) mètres (fig. 6).**

La traction exercée sur la ligne ne permet pas aux embarcations plus grandes d'effectuer les manoeuvres requises par cette méthode.

**Ici, la pêche est sédentaire, ç.-à-d. qu'en principe les lignes demeurent sur les mêmes fonds tout au long de la saison.**

Pour pouvoir pêcher de cette façon, les courants sur les lieux de pêche doivent être relativement constants en direction, ç.-à-d. parallèles aux lignes.

**À chaque visite, on passe sous la ligne: on la relève et on récupère le poisson d'un côté de l'embarcation tandis que de l'autre on la remet en pêche avec de la boëtte fraîche.**

Pour cette technique, il est nécessaire d'avoir des grappins d'au moins 16 kg assurés par une chaîne de 10 kg, le tout tel que le décrit la section éléments de mouillage (voir chapitre 3).

**Mise à l'eau**

La mise à l'eau s'effectue de la même façon qu'au point 1.2.

**Récupérer la bouée**

On récupère d'abord la bouée qui se trouve en amont.

**Hisser le mouillage**

On devrait disposer d'un haleur pour relever les orins et lignes de fond (fig. 7).

En hissant le grappin, l'embarcation est maintenue, au moteur, dans le courant pour éviter de dériver sur la ligne qui se trouve en aval.

**Transférer le grappin**

Lorsque le grappin arrive à bord, il est transféré de l'autre côté du bateau.

Technique du paumoyage avec le courant

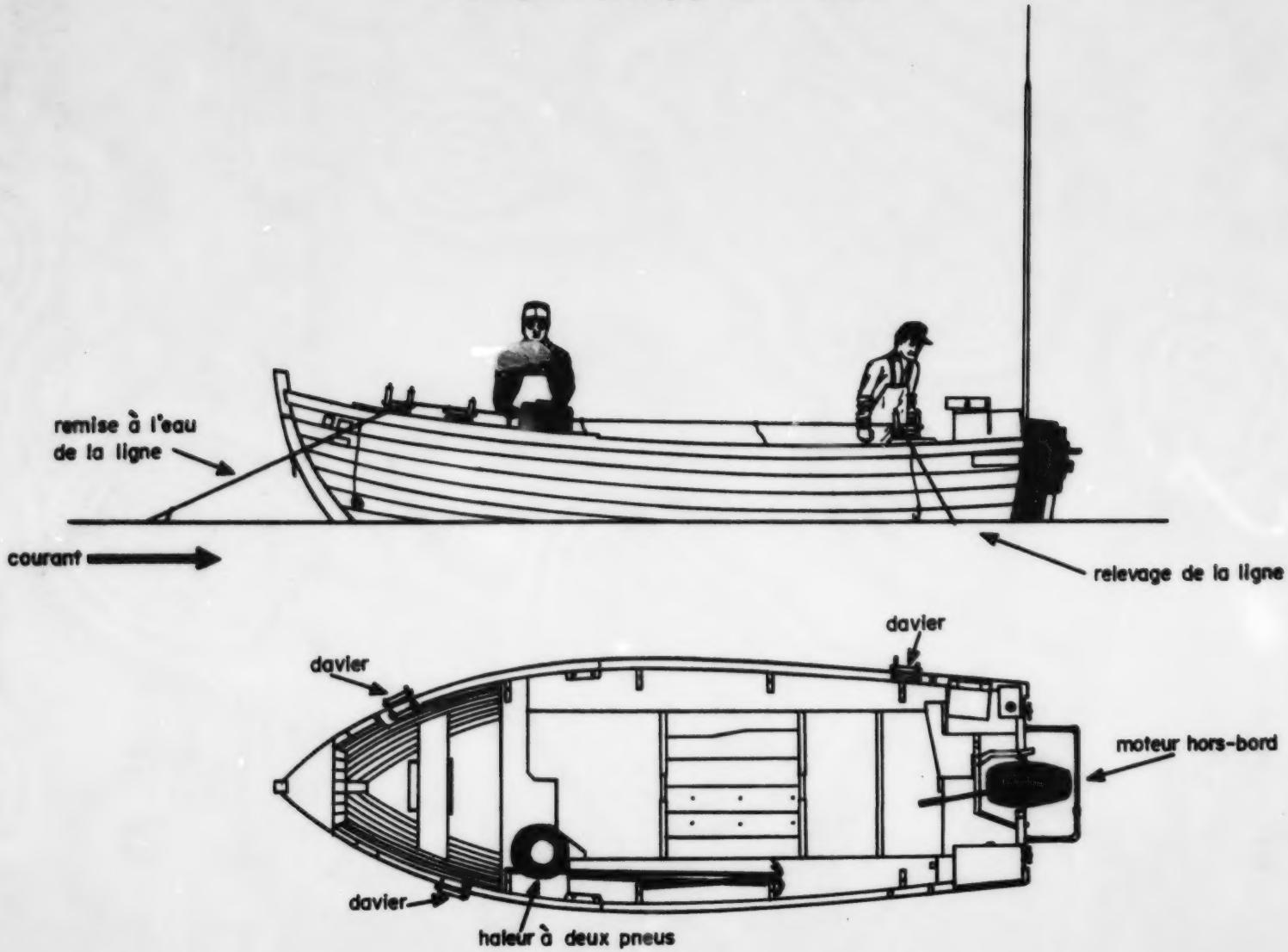


Figure 6

**Refiler le grappin**

À ce stade, la bouée de repérage, l'orin et le grappin se trouvent à bord.

Il est maintenant temps de renvoyer le grappin au fond tout en relevant la ligne de fond pour atteindre la palangre.

Il est important que tout le système demeure sous bonne tension, c'est pourquoi on doit tirer sur la ligne de fond avant de commencer à la hisser et à refiler le grappin.

**Disposition de la ligne**

Lorsque la palangre arrive à bord, elle est placée dans un davier (des rouleaux disposés en fer à cheval) (fig. 7).

Ce davier doit être amovible de façon à ce que le pêcheur puisse l'installer du côté le plus pratique suivant le courant ou le vent.

**Paumoyage de la palangre**

Si le courant est favorable, on laisse filer l'embarcation sur la ligne en reculant. Un homme gaffe le poisson à l'arrière tandis qu'un autre boëtte à l'avant (fig. 6).

Lorsqu'il n'y a pas de courant, le moteur est embrayé pour reculer sur la ligne.
Par contre, un courant fort peut être compensé par l'embrayage avant du hors-bord (à contre-courant).

Les flotteurs et les flotteurs-poids attachés en permanence sur la ligne-maîtresse sont seulement filés le long du bord ou passés de l'autre côté, suivant que les pêcheurs travaillent tous les deux du même côté ou en travers.

Parvenue à l'autre extrémité de la palangre, la nouvelle ligne de fond est filée pour vérifier si la tension est suffisante. De plus, il faut relever le grappin et reculer jusqu'à ce que l'on obtienne une tension appropriée.

Systèmes de halage

A. Haleur horizontal à deux pneus .

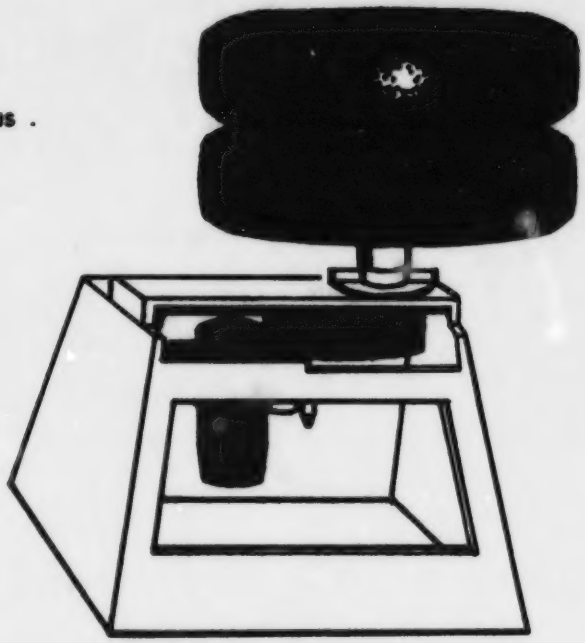

B. Haleur vertical à assiettes avec rouleau tenseur .

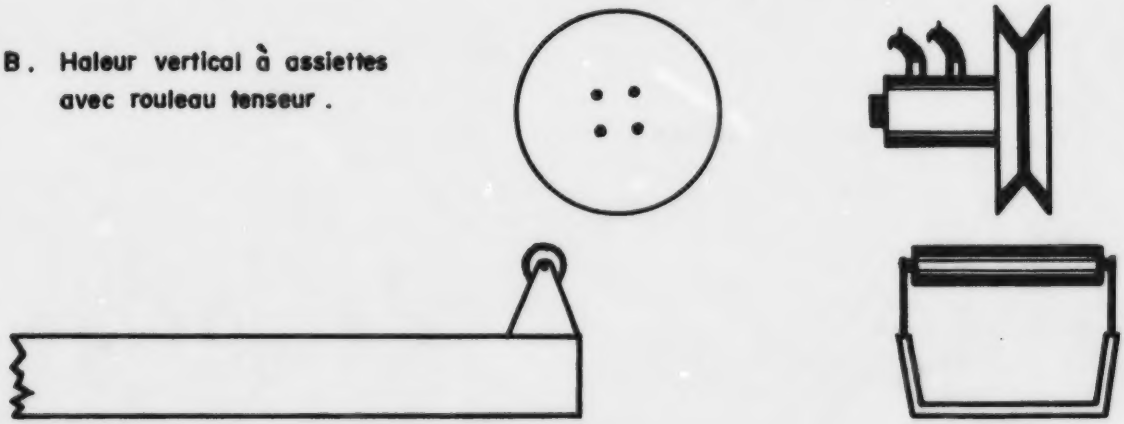

C. Davier .

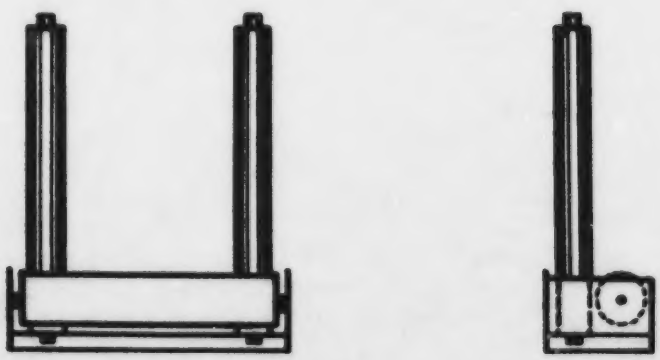

Figure 7

## 1.4.2 Technique du paumoyage au haleur

La technique expliquée au point 1.4.1 fonctionne très bien avec un courant favorable, mais il arrive souvent que ce ne soit pas le cas.

La ligne peut alors être filée au haleur sur toute sa longueur.

Dans ce cas, le haleur à pneus ou le vire-ligne doit être employé.

### 1.4.2.1 **Avec haleur à deux pneus**

Plusieurs embarcations possèdent déjà des haleurs à pneus. Pour pouvoir l'utiliser, il suffit de placer les daviers de façon à ce que la ligne décrive un angle qui permettra au haleur d'exercer une traction qui remontera la ligne (fig. 6).

### 1.4.2.2 **Avec vire-ligne à assiettes verticales et dalot**

Le bateau peut être aménagé pour pouvoir filer systématiquement la ligne.
À la proue on installe un vire-ligne à assiettes verticales suivi d'un dalot qui traverse l'embarcation (fig. 8).

#### **Vire ligne à assiettes verticales**

Ce type de vire-ligne possède des cales d'épaisseur (shim) qui peuvent être retirées au besoin, suivant le diamètre de la ligne utilisée.

Pour maintenir la ligne en position de traction sur le vire-ligne, on doit placer un rouleau à la verticale des assiettes (fig. 7).

Ce rouleau exerce également une force de rétention à la sortie de la ligne. Un dispositif prévu à cet effet permet de retirer le rouleau en tout temps pour pouvoir relâcher la ligne sans la couper.

#### **Dalot**

Un dalot fait suite au rouleau et sert de guide-ligne à bord (fig. 8).

Pour faciliter la manoeuvre, le dalot se place d'un côté ou de l'autre de l'embarcation pour que la ligne ressorte du côté qui convient le mieux aux courants et aux vents.

Technique du paumoyage au haleur

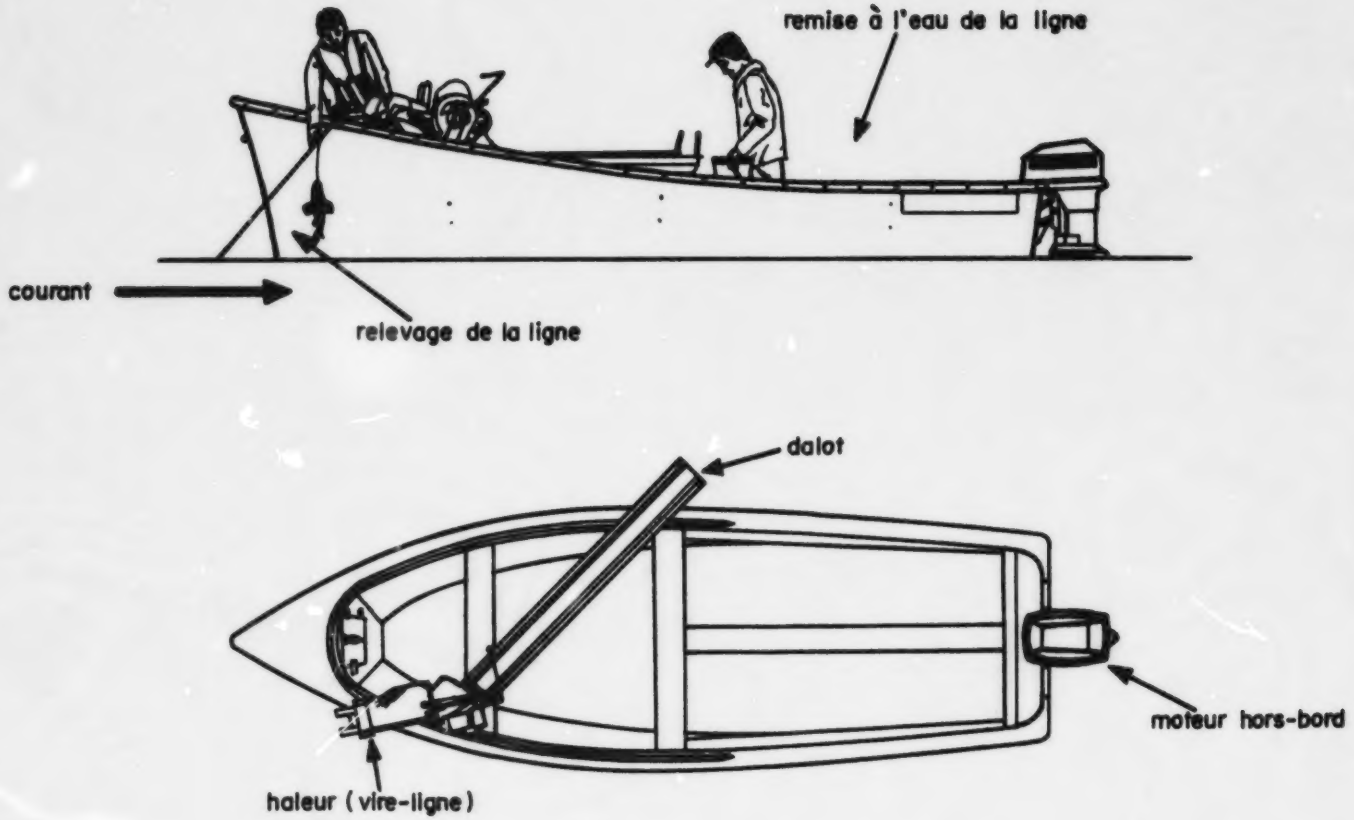


Figure 8

**Récupération du mouillage**

Selon cette méthode, le vire-ligne tire l'embarcation sur la ligne, à contre-courant.

La première bouée de repérage à embarquer est donc en aval.

Dans ce cas la ligne doit être spécialement résistante et le grappin qui en retient l'autre extrémité est obligatoirement lourd et accrochant, puisqu'il retient l'embarcation tout au long du paumoyage.

**Paumoyage**

Comme dans la technique précédemment décrite, la bouée, l'orin, le grappin et la ligne de fond sont relevés d'un côté et rejetés de l'autre.

À l'arrivée de la palangre, le pêcheur à l'avant, qui a accès aux commandes du vire-ligne, décroche le poisson tandis que son compagnon boëtte les hameçons lors de leur passage dans le dalot.

Les flotteurs et les flotteurs-poids, fixés en permanence sur la ligne, disposent de l'espace nécessaire à leur passage entre le rouleau et le dalot, ils suivent donc le même chemin que la ligne et les hameçons, dans le dalot, pour retomber à la mer à l'autre bout.

### 1.4.3 Fixation d'un orin coulissant sur la ligne de fond

La technique du paumoyage, bien que sédentaire, implique un déplacement à chaque fois que le grappin est relevé pour passer dessous.

Le déplacement de la palangre peut être évité en laissant les grappins au fond en permanence, comme des tangons.

Dans ce cas, pour pouvoir récupérer la palangre, on dispose un deuxième orin parallèle à celui de la bouée de repérage et amarré à celle-ci.

Cet orin, au lieu d'être rattaché au grappin est relié à un anneau enfilé sur la ligne de fond (fig. 9).

En halant cet orin à bord, on récupère la ligne de fond sans avoir à remonter le grappin.

Cette opération suppose qu'il y a assez de mou dans la ligne de fond pour lui permettre d'atteindre la surface.

Fixation d'un orin coulissant sur la ligne de fond

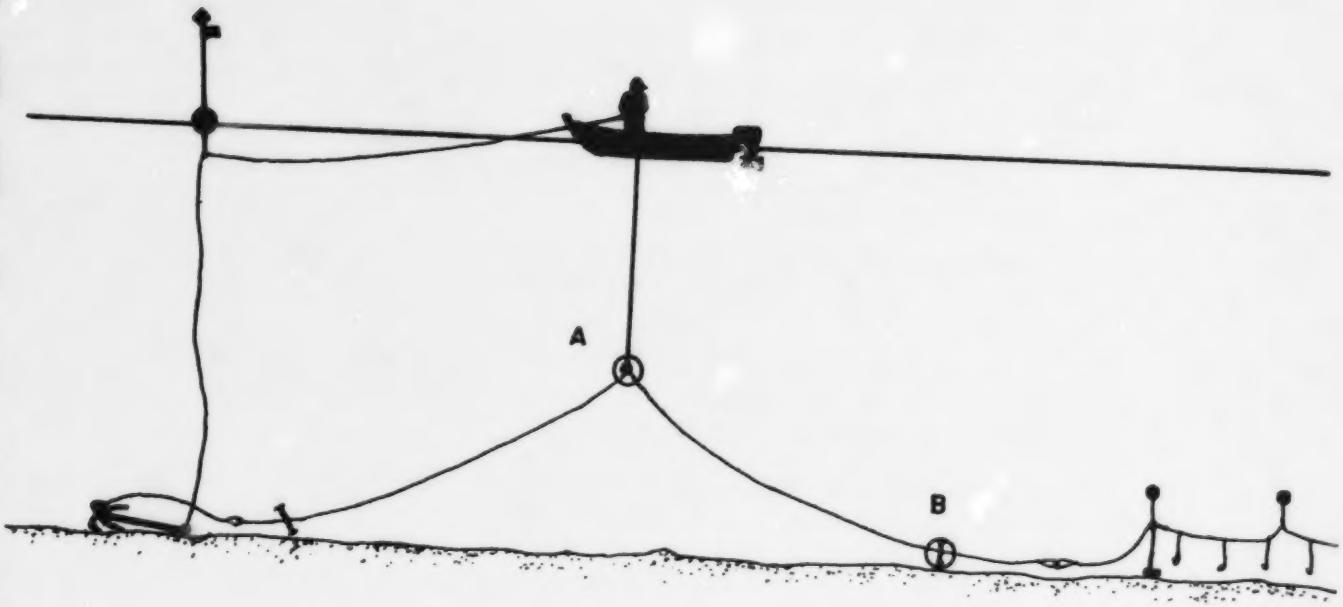


A. Anneau enfilé sur la ligne de fond.

B. Goujon servant d'arrêt à l'anneau.

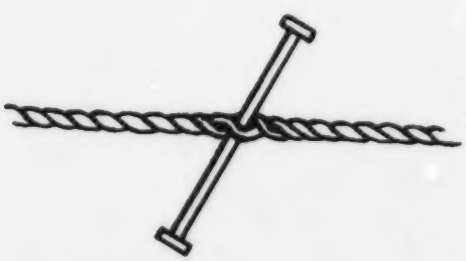

Figure 9

## 1.5 Technique norvégienne

**Cette technique est celle par laquelle la palangre flottée en monofilament a été introduite au Québec, il y a déjà près d'une dizaine d'années.**

Elle a suscité peu d'intérêt sous sa forme originale et cela est, en grande partie, dû aux infrastructures qu'elle suppose.

En principe, on doit posséder en triple le nombre de lignes avec lesquelles on désire pêcher.

**Cette méthode possède des avantages évidents, soit un boëttage uniforme et idéal à la main et une mise en pêche rapide et sécuritaire (fig. 10).**

**Même si cette technique demande un minimum de personnel pour la mise en pêche et le relevage, c'est le travail de préparation à terre qui en constitue la principale contrainte.**

**De plus, lorsque les lignes relevées en vrac dans les cuves parviennent au boëtteur, elles ne sont pas toujours faciles à démêler.**

Technique norvégienne

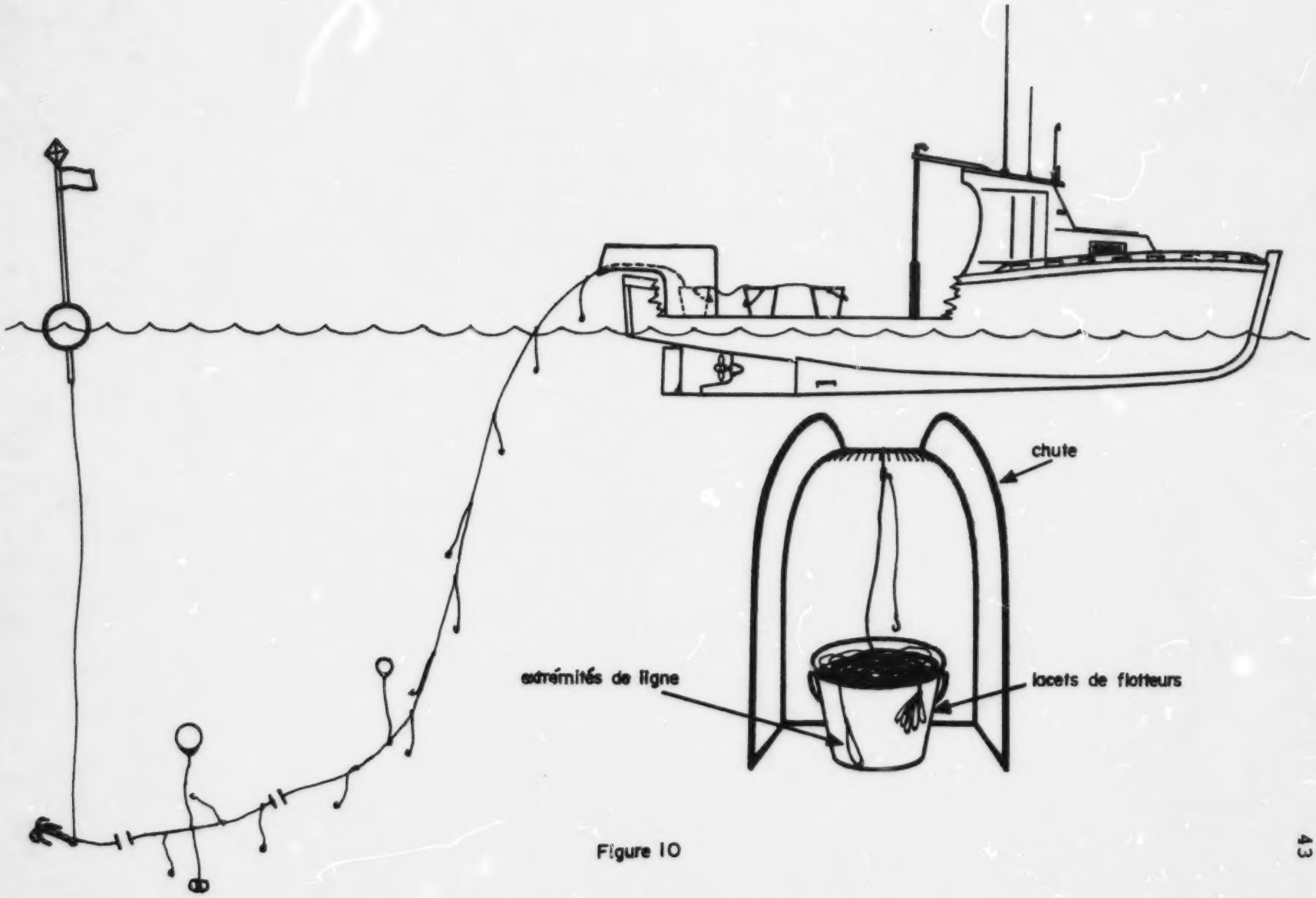


Figure 10

## Technique de boëttage

### Tourniquet

Un outil indispensable aux manipulations des lignes de monofilament dans des cuves est le tourniquet (fig. 11).

### Utilisation des cuves

La cuve en cours de boëttage est donc placée sur ce tourniquet et lorsque la ligne s'entortille ou serpente de manière réfractaire, il suffit de faire tourner la cuve dans le sens horaire pour donner à la ligne sa bonne position.

La palangre est d'abord boëttée à la main dans des cuves. Ce travail s'effectue le plus souvent à terre.
Chaque cuve contient de 200 à 300 hameçons suivant la grosseur de la ligne-maîtresse.

**Technique norvégienne**
Boëttage des cuves

**A) Démêlage et boëttage**

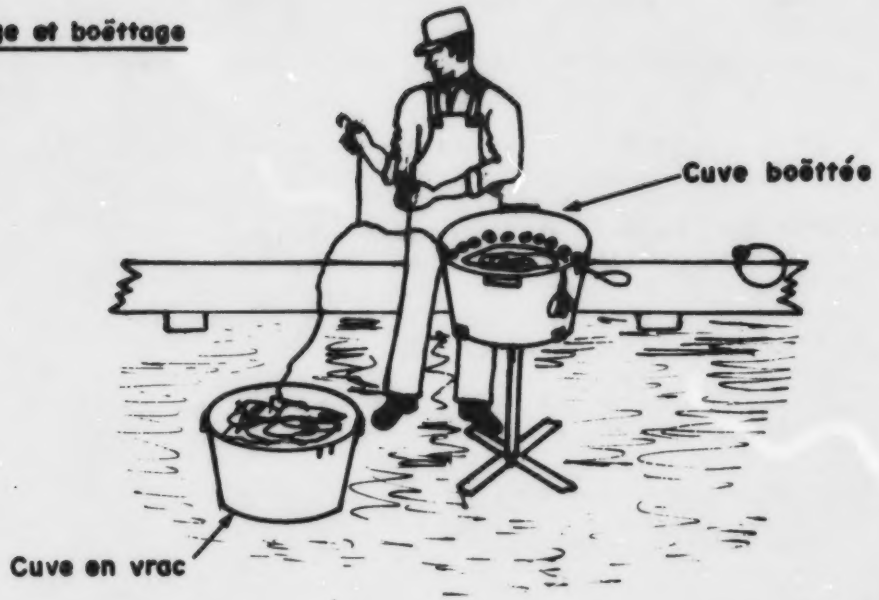


**B) Tourniquet**

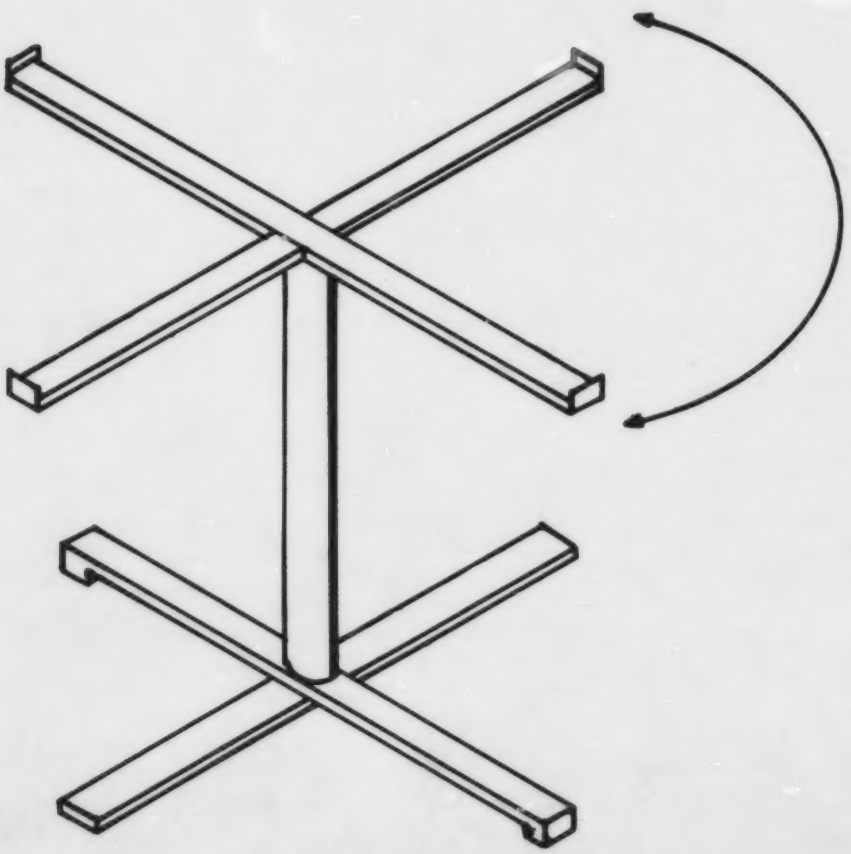

Figure II

**Disposition de la palangre**

Les hameçons boëttés sont disposés dans la cuve les uns à côté des autres contre la paroi.

La ligne-maîtresse s'enroule dans la cuve suivant son sens naturel (sens antihoraire).

Les deux extrémités de la ligne s'insèrent dans une fente prévue à cet effet sur le rebord de la cuve (fig. 11).

**Attache des flotteurs et des flotteurs-poids**

Une autre fente reçoit des lacets terminés par un oeil.

Ces lacets, posés sur une virole à des distances préalablement établies, ont une longueur d'environ 600 mm.

Les flotteurs et les flotteurs-poids y seront attachés au moyen d'un noeud d'écoute (fig. 31) lors de la mise en pêche.

**Stockage des cuves boëttées**

Les cuves préparées sont entreposées dans une chambre froide en attendant leur utilisation.

**Mise à l'eau**

Pour la mise en pêche, le bateau est équipé d'une chute spéciale (fig. 10).

On mouille d'abord la bouée de repérage, son orin, puis le grappin et la ligne de fond à laquelle on attache la palangre proprement dite.

Si la ligne a été bien placée dans la cuve, elle sort aussi vite qu'on le désire, selon la vitesse du bateau.

Pendant la mise à l'eau, un pêcheur attache les flotteurs et les flotteurs-poids aux lacets prévus à cette fin.

**Changement des cuves**

Lorsqu'une cuve achève de se vider, l'extrémité de ligne qui y reste est attachée à la ligne d'une autre cuve ou à une ligne de fond si la mise en pêche se termine.

**Relevage**

Le relevage des lignes se fait à l'aide d'un haleur conçu pour le monofilament (fig. 12).

Un pêcheur gaffe le poisson et détache les flotteurs et les flotteurs-poids.

La ligne s'enroule selon son pli naturel dans une cuve placée à la base des assiettes du haleur.

Pendant ce temps on doit avoir une troisième série de lignes en cours de boëttage à terre.

Vire-ligne à assiettes verticales avec rouleau tenseur.

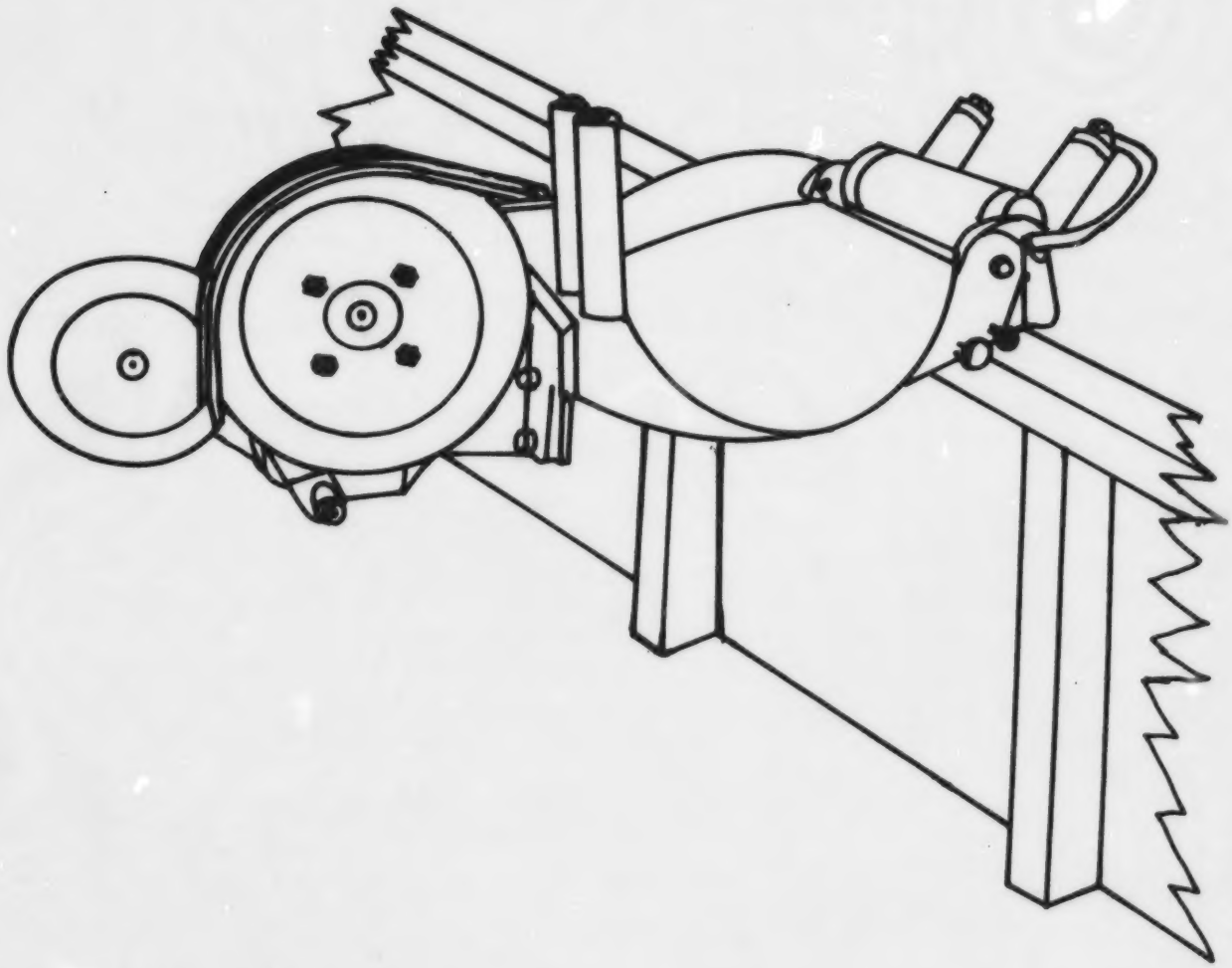

Figure 12

## 2. DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE LA PALANGRE FLOTTÉE EN MONOFILAMENT

### 2.1 La ligne-maîtresse

**La ligne-maîtresse est la partie de la palangre sur laquelle viennent s'attacher les avançons.**

Dans le cas présent, elle est faite de monofilament plus ou moins transparent dont la couleur va du blanc laiteux au vert foncé.

**La couleur, la souplesse, la résistance et le mode d'attache des viroles varient selon les fabricants.**

La PFM peut se présenter en rouleaux de 50, 100, 250 ou 500 m et elle s'enroule dans un sens précis dont il faudra tenir compte lors des manipulations.

Suivant le diamètre de la ligne, on peut disposer de résistances allant de 100 kg (220 lb) à 455 kg (1 000 lb).

Certains fabricants la distribuent avec les viroles montées d'avance en usine alors que d'autres fournissent les viroles séparément et laissent au pêcheur le soin de les installer. Les viroles déjà montées existent surtout dans les plus petits diamètres.

Le prix varie beaucoup selon les marques et la résistance.

## 2.2 L'hameçon

**L'hameçon est un crochet métallique que l'on place au bout d'une ligne et sur lequel on fixe un appât pour prendre du poisson.**

Il est appelé "croc" par les pêcheurs québécois.

L'hameçon existe sous diverses formes et grosseurs.

On en retrouve sur le marché plus de 10 000 modèles différents.

**Il faut choisir, autant que possible, des hameçons en acier inoxydable.**

Certains hameçons deviennent complètement oxydés (noirs) après un mois de pêche.

## 2.2.1 Nomenclature de l'hameçon

**Les parties de l'hameçon se nomment l'oeillet, la hampe, la courbure et le dard. Le dard est composé d'une pointe et d'un ardillon (fig. 13 A).**

On appelle ouverture l'espace compris entre le dard et la hampe.

L'hameçon est dit droit si toutes les parties sont dans un même plan.
On dit qu'il est renversé ou "à avantage" si le dard fait un angle avec la hampe lorsque celle-ci est placée sur une surface plane.

L'hameçon

A Hameçon renversé

A 1 : avantage : courbure du dard sur la hampe.

B Parties d'un hameçon :

B 1 : anneau,

B 2 : hampe ou tige,

B 3 : courbure,

B 4 : barbe ou ardillon,

B 5 : pointe,

B 4 et B 5: dard,

B 6 : ouverture de l'hameçon.

Description de l'hameçon

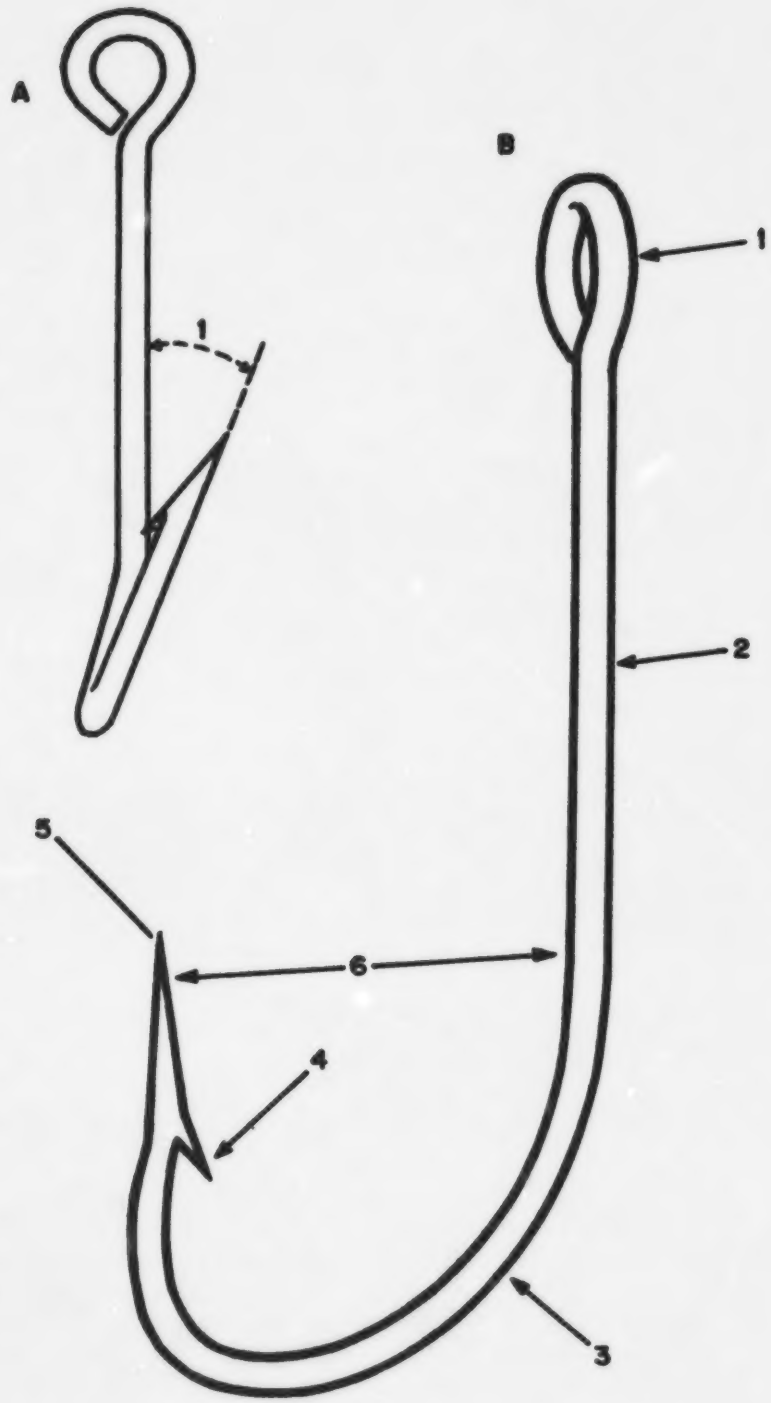


Figure 13 A

## 2.2.2 Échelle de classification des hameçons .

**Les hameçons sont classifiés par numéro.**

Habituellement, plus ce numéro est grand, plus l'hameçon est grand. Cependant, certains fabricants utilisent la règle inverse.

**L'échelle de classification seule ne permet pas de différencier les hameçons entre eux.**

La numérotation des hameçons n'a de sens que si elle est associée à la marque de commerce et au type d'hameçon.

**L'échelle de grandeur peut changer d'une compagnie à l'autre ou d'un pays à l'autre.**

Certains ont basé leur échelle sur la longueur de l'hameçon tandis que d'autres l'ont établie sur la largeur de l'ouverture entre le dard et la hampe.

### 2.2.3 Hameçons utilisés au Québec

Malgré la multitude d'hameçons que l'on retrouve sur le marché, quelques-uns seulement sont utilisés pour capturer la morue par les pêcheurs du Québec (fig. 13 B).

a) Hameçon "gravitation" no 15/0

**L'hameçon le plus utilisé est le no 15/0 "gravitation hook" à longue hampe (long shank) de Mustad.**

Cet hameçon sert de témoin lorsqu'on compare les rendements obtenus par différents types d'hameçons.

b) Hameçon circulaire

**L'emploi de l'hameçon circulaire tend à se répandre dans nos régions.**

Cette forme d'hameçon est utilisée depuis longtemps pour la pêche au thon et il a été adapté pour la pêche à la morue et au flétan.

Des expériences menées en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve lui attribuent des rendements de 1,5 à 2 fois supérieurs à ceux de l'hameçon ordinaire.

**L'hameçon circulaire, quoique plus cher à l'achat que le "gravitation", est plus résistant, moins accrochant sur le pont et ne nécessite pratiquement pas d'entretien.**

**Le poisson qui s'y prend pourra difficilement s'en décrocher, par contre il est un peu plus difficile à boëtter à la main que le "gravitation".**
**Les boëtteuses automatiques pour ce type d'hameçon en sont encore au stade expérimental.**

L'hameçon circulaire existe en différentes marques et grosseurs.

c) Hameçon "E-Z baiter" 12/0 de Mustad

**Il combine les avantages des deux types sus-mentionnés, à savoir une hampe longue et un dard recourbé.**

Il est plus facile à boëtter que l'hameçon circulaire et retient davantage le poisson que le "gravitation".

Il peut être boëtté autant à la main qu'avec les boëtteuses automatiques

Différents types d'hameçons (Mustad)

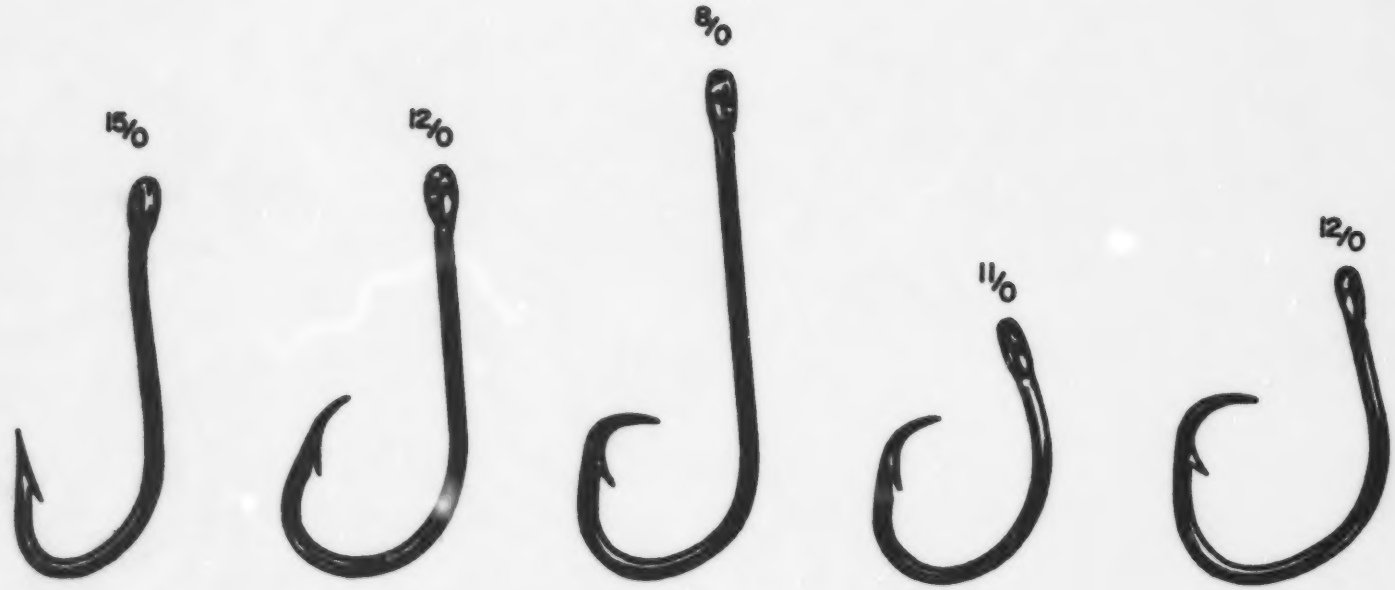


Figure 13 B

## 2.3 L'avançon

**L'avançon est une ligne, soit de fibre synthétique tressée, soit de monofilament, reliant l'hameçon à la ligne-maîtresse.**

La différence de rendement observée entre les avançons en fibre synthétique tressée et ceux de monofilament est bien moins grande que dans le cas de la ligne-maîtresse.

**Les avançons de monofilament, un peu plus difficiles à manoeuvrer, donnent toutefois un rendement légèrement supérieur.**

**La ligne d'avançons se vend généralement en rouleau et on doit la couper soi-même selon la longueur désirée (fig. 25).**

## 2.4 La virole

On nomme virole l'ensemble formé par l'émerillon et sa fixation

### 2.4.1 Émerillon

**L'émerillon est une attache métallique mobile qui empêche l'avançon de vriller et de s'enrouler autour de la ligne-maîtresse.**

Il se compose de deux oeillets réunis de façon à demeurer indépendants l'un de l'autre.

L'un d'eux est enfilé sur la ligne tandis que l'avançon est attaché sur l'autre.

### 2.4.2 Fixation

**La fixation est l'attache métallique fixée sur la ligne-maîtresse pour empêcher l'émerillon de se déplacer.**

**La virole constitue la seule façon de fixer l'avançon sur la ligne en monofilament, puisqu'il est impossible de l'attacher directement comme sur la palangre traditionnelle.**

Il existe deux principaux modèles de viroles:

- avec émerillon et fixations d'un seul morceau (fig. 14).
- avec émerillon et fixations séparés (fig. 14).

**Dans chaque cas on peut retrouver des viroles montées en usine sur la ligne-maîtresse et des viroles en vrac que le pêcheur peut monter lui-même.**

**Les prix varient beaucoup mais l'efficacité est comparable.**

## Différents types de viroles

A. Virole assemblée en usine ( Rotoline ).

B. Virole assemblée par l'utilisateur ( émerillon et fixations séparés ).

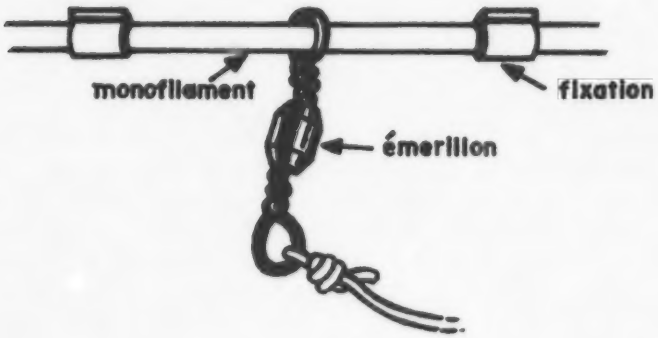


C. Virole assemblée par l'utilisateur ( émerillon et fixations d'une seule pièce ).

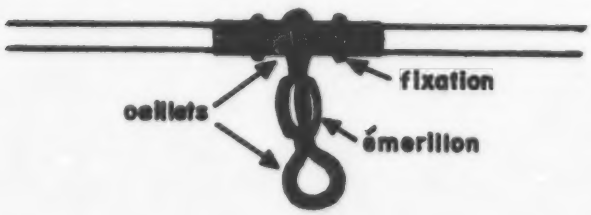


Figure 14

## 2.5 Flotteurs et poids

**Les flotteurs servent à maintenir la ligne-maîtresse au-dessus du fond.**

**Les poids stabilisent la ligne à la distance du fond choisie et établie par le lien qui les relie aux flotteurs.**

On désigne par flotteur le ou les flotteurs saisinés sur la ligne-maîtresse à l'endroit choisi.

On désigne par flotteur-poids le système formé par un ou plusieurs flotteurs saisinés sur la ligne-maîtresse et reliés par une corde de 1,80 m à un poids de 1,5 à 1,8 kg.

**On doit alterner sur la ligne-maîtresse des flotteurs avec des flotteurs-poids.**

### 2.5.1 **Flotteurs**

#### a. Contraintes

Le choix du nombre et de la disposition des flotteurs est conditionné par les courants, la topographie du terrain, la profondeur du lieu de pêche, et le type de ligne-maîtresse.

##### a.1 Courants

Les courants varient en puissance d'un endroit à l'autre.

Un courant fort tend à "coucher" la palangre sur le fond en diminuant la force ascendante du flotteur.

Un courant faible permet au flotteur d'exercer toute sa force ascendante.

##### a.2 Topographie du terrain

Un fond inégal nécessite la disposition de plus de flotteurs pour permettre à la ligne de mieux suivre le fond sans s'y accrocher.

### a.3 La profondeur

Il existe des modèles de flotteurs résistants à différentes pressions.

### a.4 Type de ligne-maîtresse

**On peut flotter n'importe quel type de palangre, il suffit de connaître la flottabilité requise.**

Les différents matériaux utilisés dans la construction des lignes-maîtresses en font varier le poids.

La flottabilité nécessaire pour une palangre en monofilament est moins grande que celle requise pour une palangre traditionnelle, plus lourde.

## b. Quantité et espacement entre les flotteurs

**La quantité de flotteurs à utiliser est déterminée par leurs caractéristiques techniques, et l'espacement qu'on veut leur donner.**

Une fois étudiées les contraintes et les caractéristiques techniques des flotteurs, on détermine l'espacement entre les flotteurs en tenant compte du fait que la flottabilité peut être compensée par une distance moins grande entre les flotteurs.

**Seule l'expérience détermine l'espacement idéal des flotteurs et des poids.**

**c. Types de flotteurs**

**Le flotteur utilisé sur les filets maillants (forme ballon de football) de 125 mm de long et d'un diamètre de 55 mm a une flottabilité d'enviran 185 g.**

**Des flotteurs sphériques de 100 mm de diamètre ont une flottabilité de 300 g et ceux de 125 mm en ont une de 800 g (fig. 15).**

Ces deux types sont disponibles sur le marché et sont des modèles qui résistent bien aux fortes pressions.

2.5.2 **Poids**

**Comme poids, on peut employer du fer, du plomb, du ciment, ou tout autre matériel disponible.**

Il est recommandé de choisir un poids de 1,5 à 1,8 kg facile à manier, peu encombrant, auquel une corde peut être attachée.

De gros maillons de chaîne constituent des poids parfaits.

**Différents types de flotteurs**

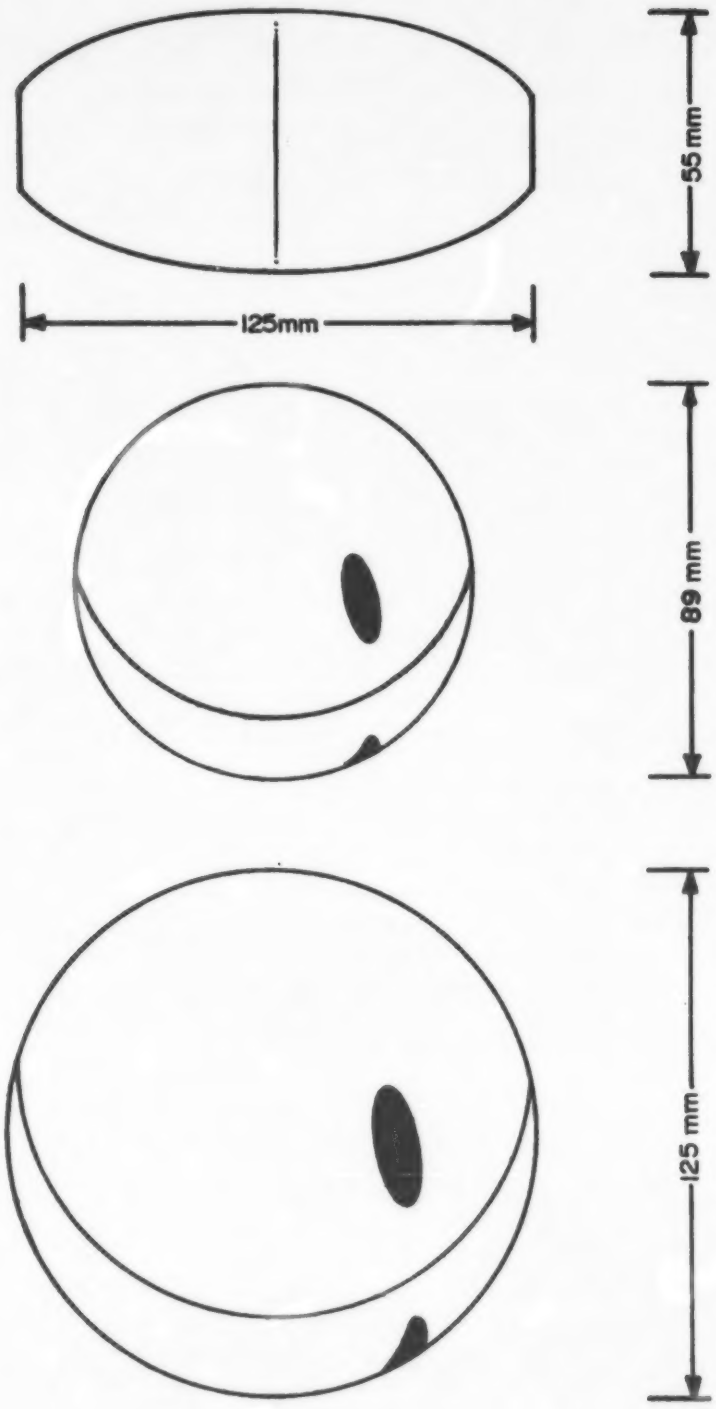


Figure 15

## 3. ÉLÉMENTS DE MOUILLAGE DE LA PALANGRE

La palangre en monofilament flottée se met en pêche à peu près de la même façon que la palangre traditionnelle, c'est-à-dire avec des bouées de repérage, orins, grappins à chaque extrémité. Mais ces éléments doivent être quelque peu modifiés pour faciliter le travail.

### 3.1 Bouée de repérage

**Puisque la palangre flottée en monofilament passe la plus grande partie de la saison sur les fonds de pêche, un soin particulier doit être apporté au repérage, spécialement si les fonds exploités sont susceptibles d'être visités par des chalutiers.**

On retrouve les règlements relatifs au marquage des engins de pêche à l'annexe I.

**Les matériaux couramment utilisés sont:**

**la bouée**
**un mât**
**un drapeau ou pavillon**
**un réflecteur radar**
**un feu à batterie**

Dans tous les cas, et spécialement si on veut employer la technique du paumoyage, il est souhaitable de s'assurer que le courant ne pourra pas "noyer" la bouée de repérage. Dans ce but, on peut la doubler à l'aide d'un cochonnet tel que l'illustre la figure 16.

La bouée principale et le cochonnet ont un diamètre de 35 à 40 cm.

Bouée de repérage

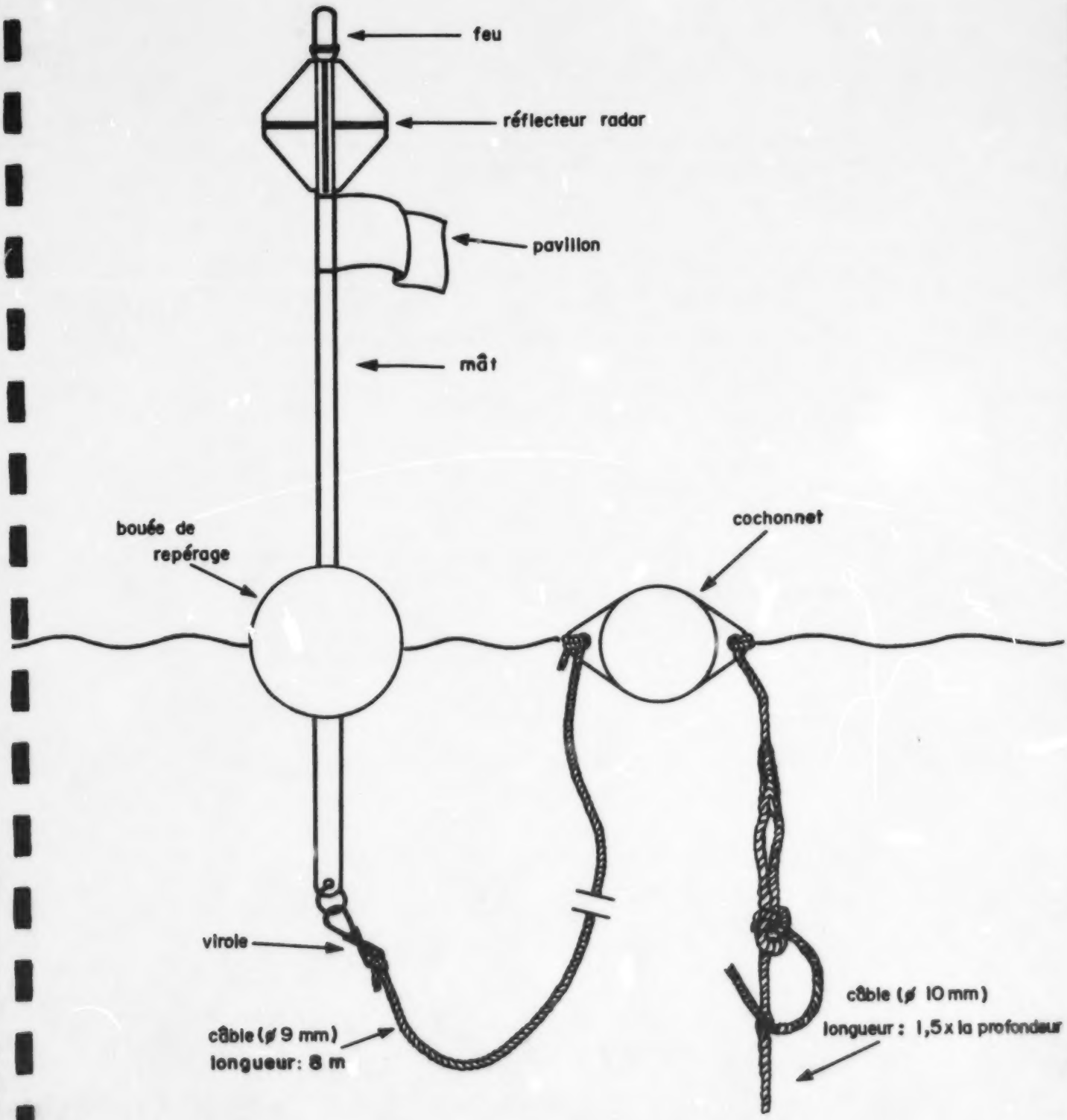


Figure 16

## 3.2 Orins et lignes de fond

**Les orins ou mouillages utilisés ont un diamètre de 9 à 10 mm. Ils sont fabriqués de polypropylène ou de polyamide.**
Généralement ils ont une longueur égale à une fois et demie (1,5) la profondeur de l'eau sur les lieux de pêche.

Afin d'éviter que l'excédent ne flotte à la surface lorsque le courant faiblit, une section de câble plombé est montée sur l'orin à environ 10 mètres de la surface (fig. 17).

**La palangre en monofilament ne s'attache pas directement sur le grappin.**

**Une ligne, que nous appelons ligne de fond, joint le grappin à la palangre flottée en monofilament.**

Elle doit avoir la même longueur que l'orin, un diamètre d'environ 7 mm et comme lui, elle se compose de polyfibres torronnées.

**Cette ligne permet, entre autre choses, de s'assurer que le grappin accroche bien au fond avant de commencer à mettre la palangre flottée en monofilament en pêche.**

Lorsque la mise en pêche s'achève, une autre ligne de fond permet d'établir la tension avant de jeter le grappin.

La palangre en pêche a donc un minimum de possibilités de venir s'emmêler dans les grappins et les mouillages.

Éléments d'une palangre flottée en pêche

1- Bouée de repérage .
2- Orin de mouillage (1,5 x la profondeur de l'eau )
3- Cordage du grappin .
4- Ligne de fond .
5- Première ligne de palangre .
6- Câble plombé ( lest) .

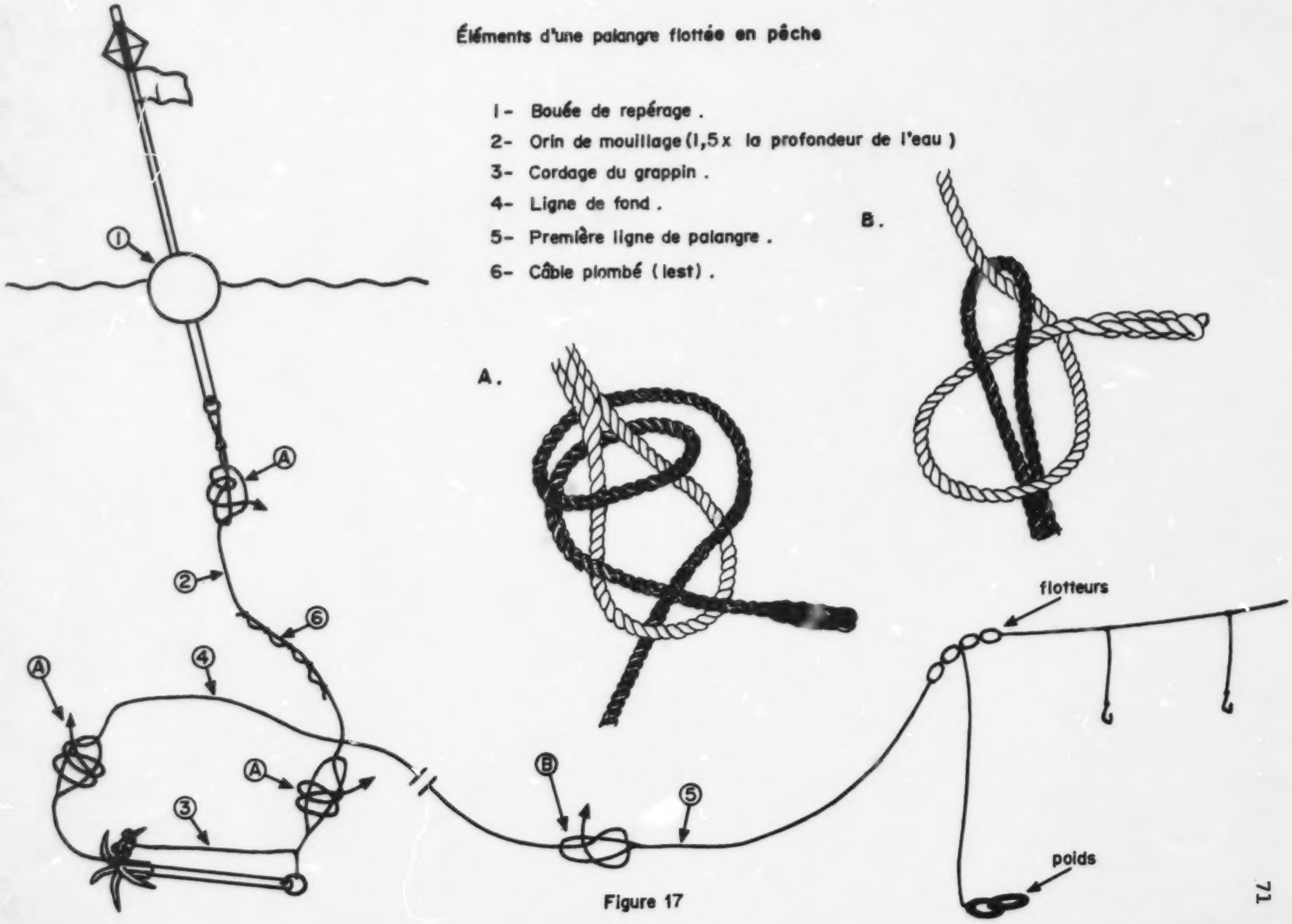


Figure 17

## 3.3 Grappins

**Le grappin doit être lourd pour supporter la traction exercée sur la ligne.**

**Un grappin à six pattes d'au moins 16 kg sert d'ancrage à la palangre flottée en monofilament.**

Si le pêcheur adopte la technique du paumoyage, il doit ajouter 10 kg de chaîne au grappin. Il faut se rappeler que ce type de palangre, étant mouillé en permanence, affronte courants, vents et tempêtes. Il s'écoule souvent quelques jours entre deux relevages et elle doit pouvoir être retrouvée au même endroit, le moins emmêlée possible.

La nécessité de telles précautions apparaîtra vite à l'utilisateur de la palangre flottée en monofilament.

**Pour permettre la remontée d'un grappin trop bien accroché, on le grée tel que l'illustre la figure 18.**

Gréement d'un grappin

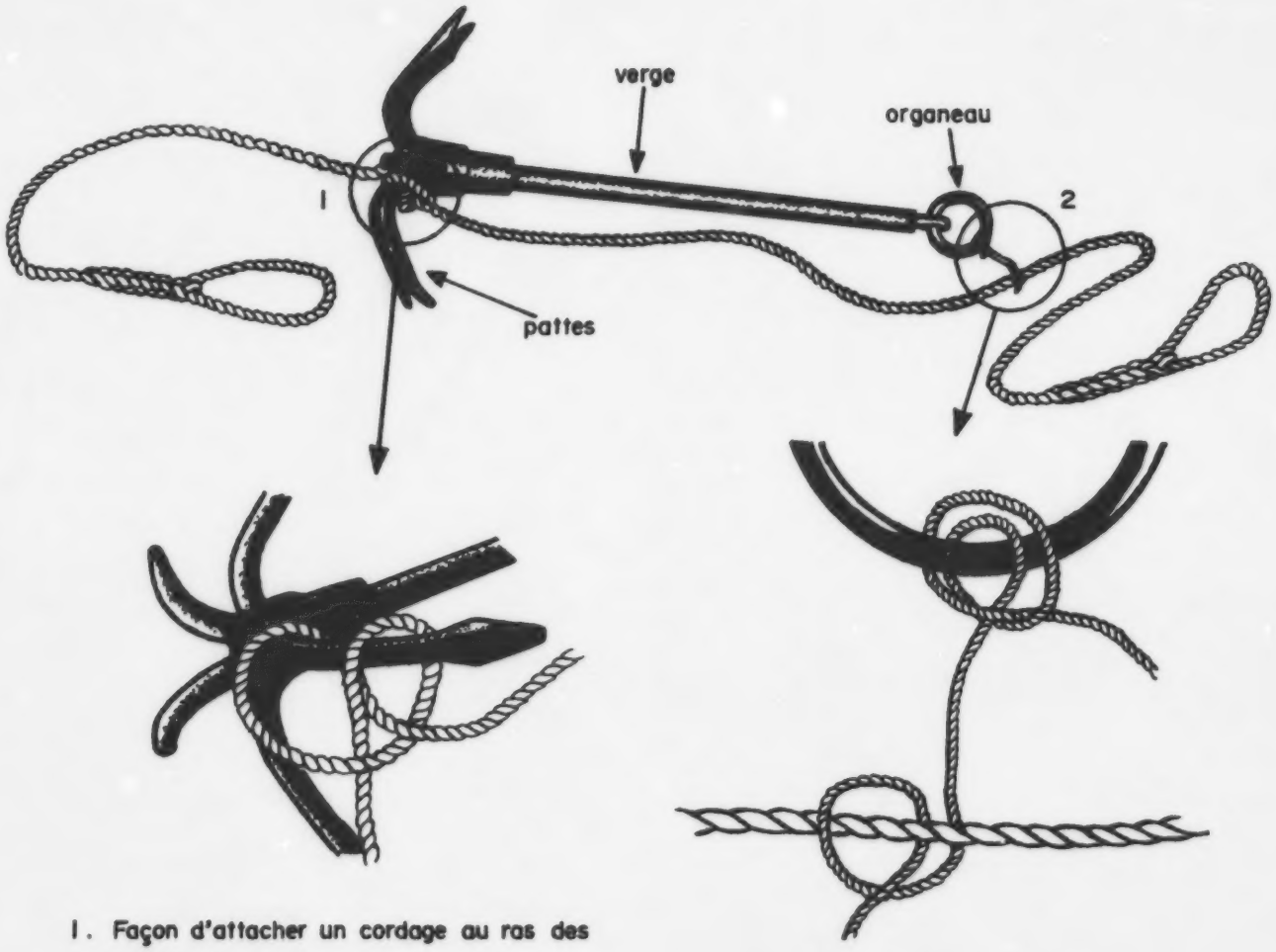


1. Façon d'attacher un cordage au ras des pattes du grappin.

2. Étalingure à bosse cassante.

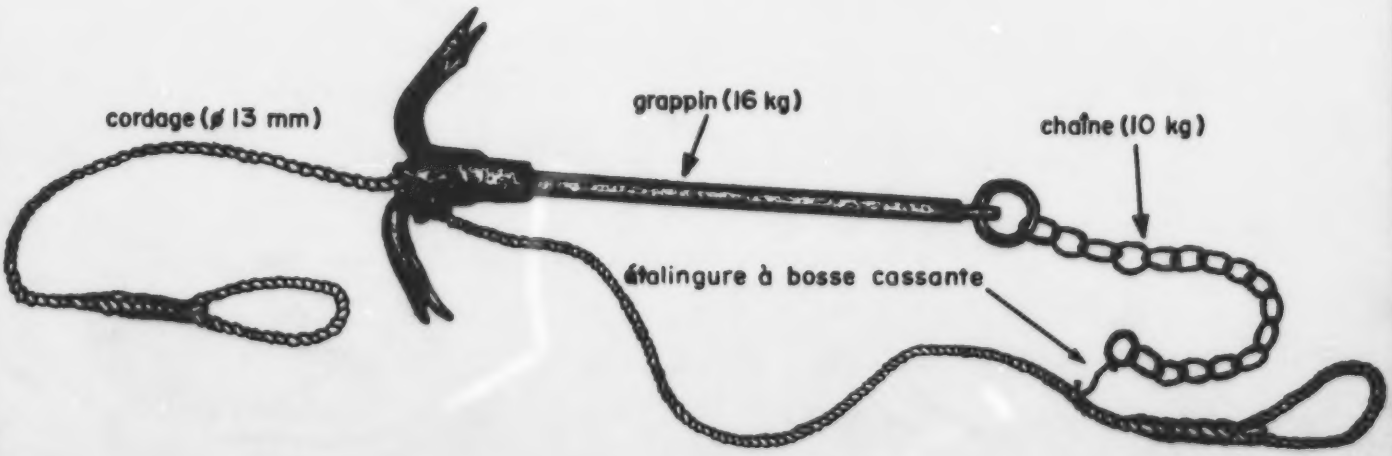


Figure 18

# 4. ÉQUIPEMENTS D'EMMAGASINAGE

## 4.1 Construction du piano

Le piano demeure le mode de stockage de la palangre le plus simple et le plus connu. Il convient aussi bien à la palangre en monofilament qu'à la palangre traditionnelle. La construction s'exécute suivant le modèle du piano traditionnel sauf qu'on ajoute une boîte de chaque côté de la base pour disposer des flotteurs. Une troisième boîte, sur le dessus, doit recevoir les poids.

Les cordes reliant flotteurs et poids sont laissées libres sur les côtés du piano. Pour ces modifications on peut se référer aux plans des figures 19 A et 19 B. Les hameçons sont ordinairement placés sur des broches, mais pour les hameçons circulaires, celles-ci peuvent être remplacées par un fer angle.

LISTE DE MATERIEL

| Qté | Description | Longueur (cm) | Largeur (cm) | Épaisseur (cm) | Utilisation |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Planches | 25,4 | 20,3 | 1,5 | Boîte supérieure, côté |
| 2 | Planches | 76 | 20,3 | 1,5 | Boîte supérieure, devant et arrière |
| 1 | Planches | 76 | 25,4 | 1,5 | Boîte supérieure, fond |
| 4 | Contre-plaqué | 45,7 | 90 | 1,5 | Boîtes inférieures, côtés |
| 6 | Contre-plaqué | 45,7 | 7,6 | 1,5 | Boîtes inférieures, devant, arrière et fond |
| 4 | Planches | 76 | 10 | 2,5 | Dos de piano |
| 2 | Planches | 107 | 10 | 1,5 | Structure côté |
| 2 | Planches | 138 | 10 | 2,5 | Traverses côté |
| 2 | Planches | 81 | 10 | 2,5 | Traverses côté |
| 3 | Planches | 76 | 10 | 2,5 | Fond traverses |
| 2 | Planches | 90 | 76 | 2,5 | Fond |
| 4 | Tiges filetées | 3,5 | 76 | 2,5 | Fixation hameçon gravitation |
| | | ou Angle 45° | 76 | | Fixation hameçon circulaire |

Vue en perspective d'un piano.

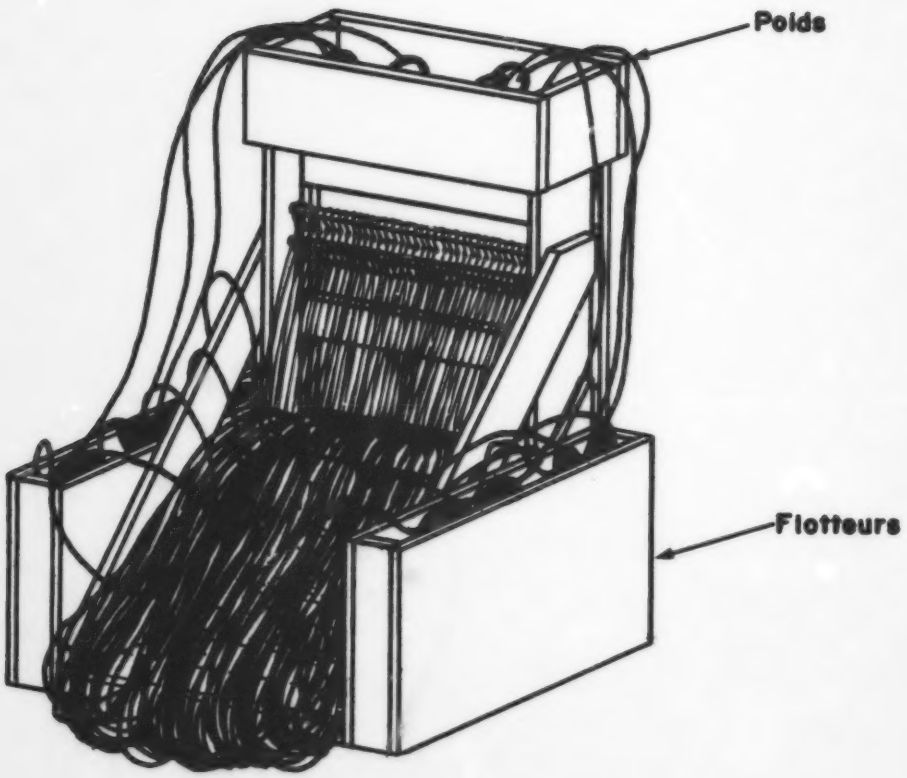


Figure 19 A

Plan du piano

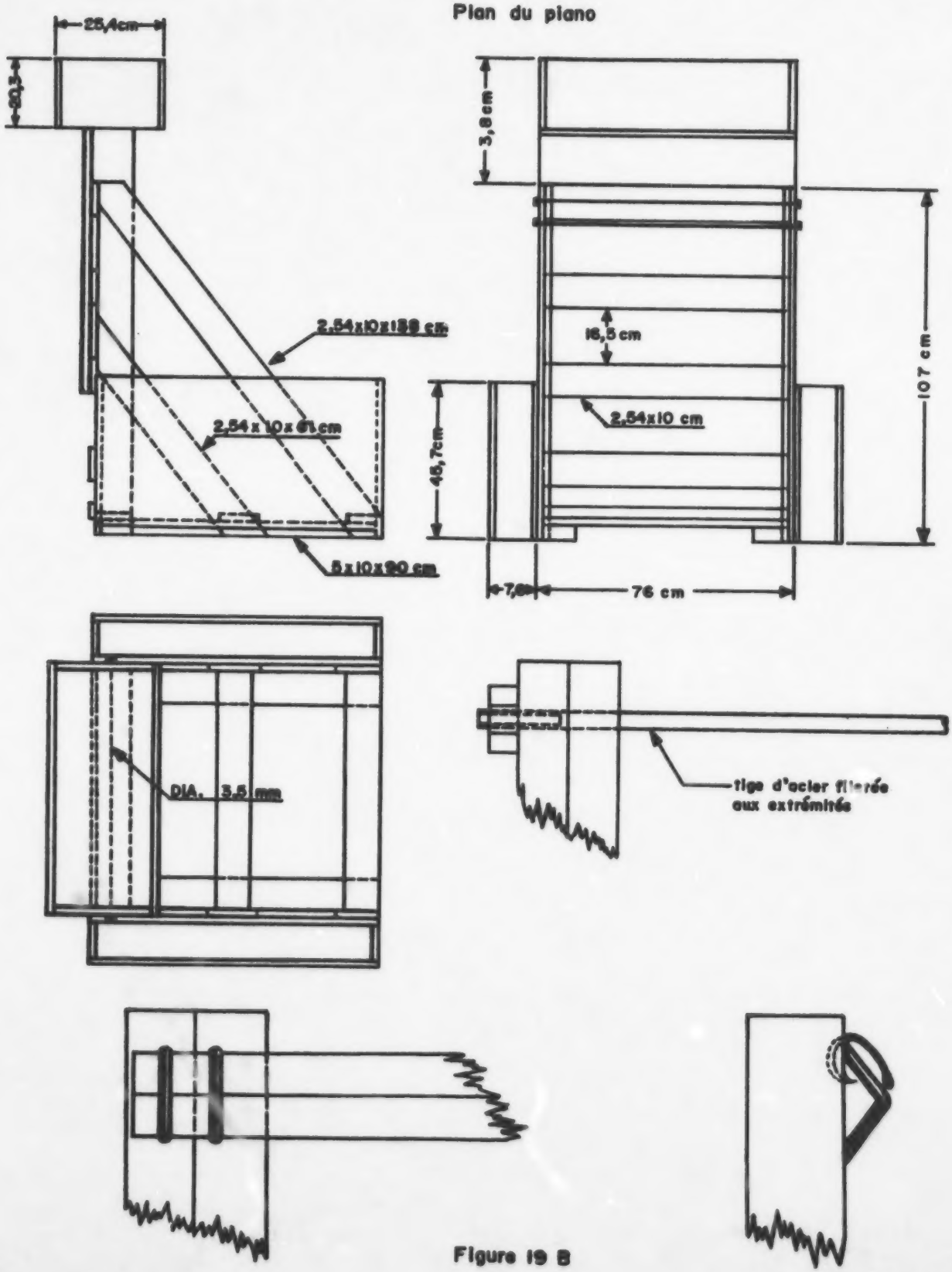


Figure 19 B

## 4.2 Construction de rails d'emmagasinage

Les pianos utilisés pour le stockage des hameçons nécessitent beaucoup d'espace sur le pont d'un bateau. On peut résoudre ce problème en utilisant des magasins pouvant stocker les hameçons. Ils s'utilisent avec une potence pivotante ou escamotable. Sur les bateaux moins larges on utilise une potence pivotante pouvant effectuer le stockage et la mise à l'eau des hameçons. Sur les bateaux plus grands on utilise une potence escamotable que l'on fixe dans des bases boulonnées sur le pont aux endroits prévus pour le stockage et la mise à l'eau de la palangre. Le modèle proposé peut stocker les hameçons circulaires no 11/0 et 12/0 de Mustad.

Le magasin effectuant le stockage des hameçons sur deux côtés, on glisse alternativement un hameçon à droite et un à gauche. Ainsi, deux pêcheurs pourront effectuer le boëttage des hameçons.

La tige du guide d'hameçon est amincie à l'extrémité pour permettre de retirer les hameçons par le dessus (fig. 3 et 30).

Sur le bout du magasin on retrouve un dispositif de tension réglable des avançons, celui-ci, en cas de roulis excessif, empêche les hameçons de tomber du magasin (fig. 20).

LISTE DE MATÉRIEL

Liste de matériel (magasin)

| QTÉ | DESCRIPTION | DIMENSION (mm) | UTILISATION |
|---|---|---|---|
| 2 | Fer angle | 31 x 31 x 62 (long) | Fixation |
| 2 | Tubulure carrée | 25 x 25 x 48 (long) | Jambe de fixation |
| 2 | Tige d'acier | 12 (dia.) x 1 727 (long) | Guide d'hameçon |
| 2 | 1/2 tuyau électrique | 32 (dia.) x 1 423 (long) | Côté du magasin |
| 1 | Fer plat 3 mm | 51 (large) x 1 423 (long) | Fond du magasin |

Liste de matériel (potence)

| QTÉ | DESCRIPTION | DIMENSION (mm) | UTILISATION |
|---|---|---|---|
| 1 | Plaque d'acier 9 mm | 400 x 400 | Fond de base |
| 1 | Tuyau | 75 (dia.) x 430 (long) | Base |
| 4 | Fer plat 3 mm | 51 (large) x 300 (long) | Cornière de la base |
| 1 | Tuyau | 55 (dia.) x 1 710 (long) | Mât de potence |
| 1 | Tubulure carrée | 51 x 51 x 1 560 (long) | Support horizontal |
| 1 | Tige d'acier | 14 (dia.) x 1 208 (long) | Tige de renforcement |
| 2 | Fer angle | 31 x 31 x 68 (long) | Fixation |

Liste de matériel (dispositif de tension réglable des avançons)

| QTÉ | DESCRIPTION | DIMENSION (mm) | UTILISATION |
|---|---|---|---|
| 1 | Fer plat 3 mm | 51(large) x 240 (long) | Support |
| 1/2 | Tuyau | 31 (dia.) x 130 (long) | Plaque de tension |
| 2 | Boulons | 6,5 (dia.) x 80(long) | Tige ajustable |
| 2 | Écrous à ailette | 6,5 (dia.) | Écrou de réglage de tension |
| 2 | Ressorts | 8 (dia.) x 130 (long) | Tension |

Plan d'un rail d'emmagasinage (magasin)

A . Magasin et potence .

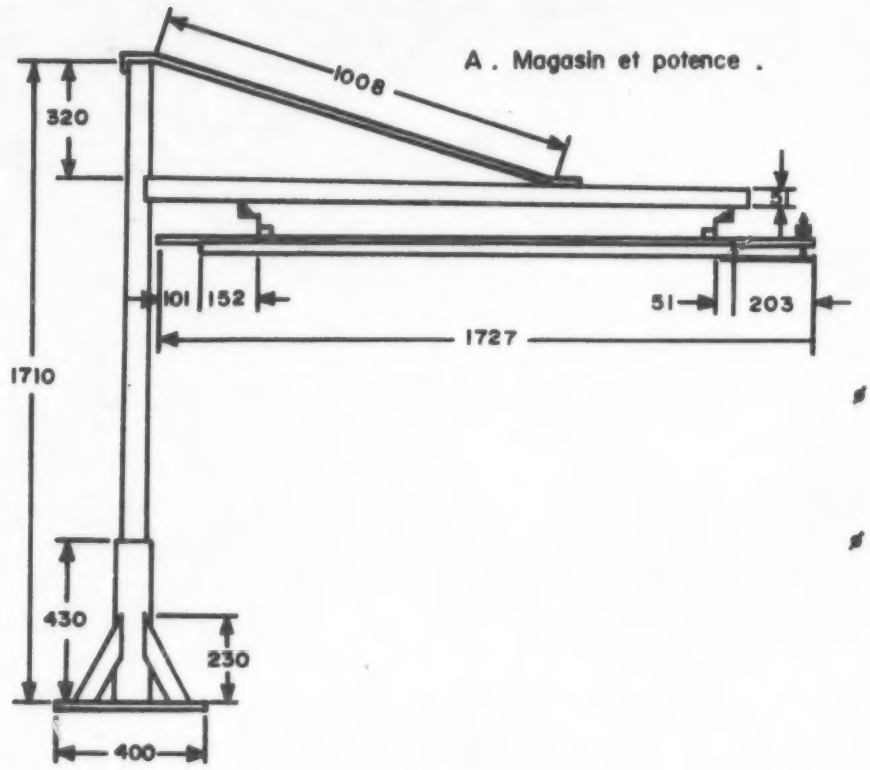


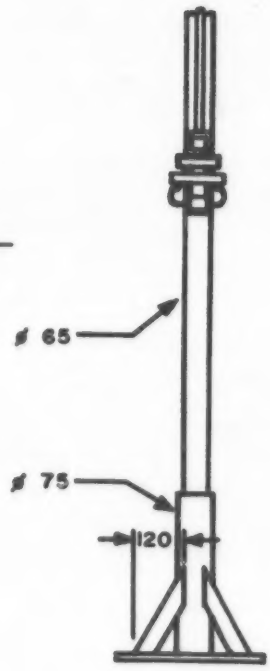


B . Fixations magasin-potence .

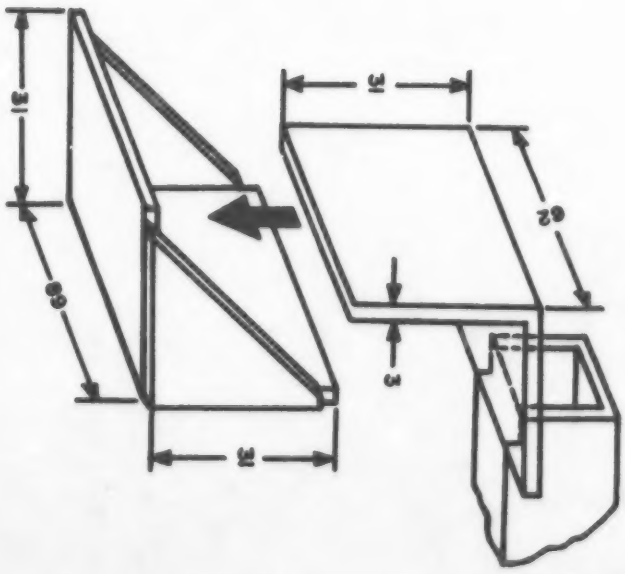


C. Dispositif de tension réglable des avançons.

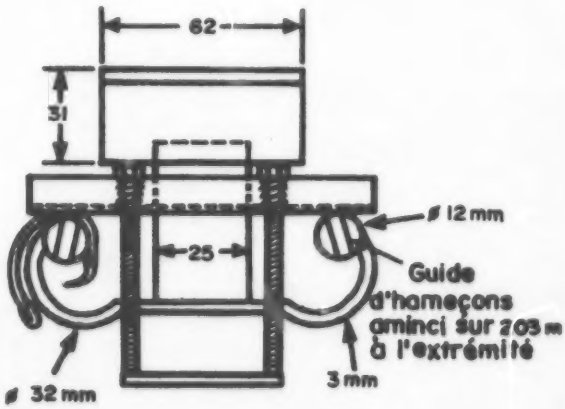


Toutes dimensions en millimètres .
Détails supplémentaires voir figure 3.

Figure 20

## 5. MONTAGE STANDARD DE LA PALANGRE

**Nous allons maintenant voir la description complète d'une méthode d'assemblage de la palangre que l'on peut qualifier de standard.**

Ces opérations permettent de préparer la palangre flottée en monofilament pour son utilisation.

**Les opérations de montage de la palangre s'effectuent à la chaîne. Cependant on explique séparément chaque phase de préparation, soit la ligne-maîtresse, les avançons, les hameçons et les flotteurs.**

Dans la pratique, à mesure qu'un homme fixe les viroles sur la ligne, un autre y attache les avançons, enfile les hameçons, place les flotteurs et les flotteurs-poids pour pouvoir stocker la ligne de la façon choisie (piano, rail ou cuve).

## 5.1 Palangre et modes de stockage

**La palangre suggérée doit être considérée comme une idée de départ.**

**L'expérience seule permet de déterminer celle qui s'adapte le mieux à chaque milieu, bateau, technique, et surtout à chaque pêcheur.**

**Le mode de stockage varie selon la méthode de pêche choisie.**

Les plans de construction et les caractéristiques requises pour chacun ont été décrites à la section 4.

**Caractéristiques de la palangre type:**

**Ligne maîtresse** d'une résistance de 225 kg.

**Avançons** d'une résistance de 80 kg, longs de 450 mm et espacés de 1,80 m. Donc les **viroles** sont installées à tous les 1,80 m.

**Un flotteur sans poids** d'une flottabilité d'environ 450 g (peut être compensé par trois flotteurs de 180 g de flottabilité, flotteurs à filet maillant).

**Un flotteur relié à un poids.** Le flotteur a une flottabilité d'environ 900 g (peut être compensé par cinq flotteurs de 180 g de flottabilité).

**Le poids** est de 1,5 à 1,8 kg et la corde le reliant avec le flotteur mesure 1,80 m.

**L'espacement entre les flotteurs et les flotteurs-poids est de 15 avançons.**

Les flotteurs et flotteurs-poids se succèdent à raison de trois flotteurs sans poids entre deux flotteurs avec poids (fig. 21) (flotteur-poids)-15 Avançons-flotteur-15 Avançons-flotteur-15 Avançons-flotteur-15 Avançons-(flotteur-poids).

On doit toujours commencer et finir la palangre avec un flotteur-poids pour régler la ligne de pêche à la profondeur voulue (fig. 21).

Palangre en pêche (flotteurs permanents)

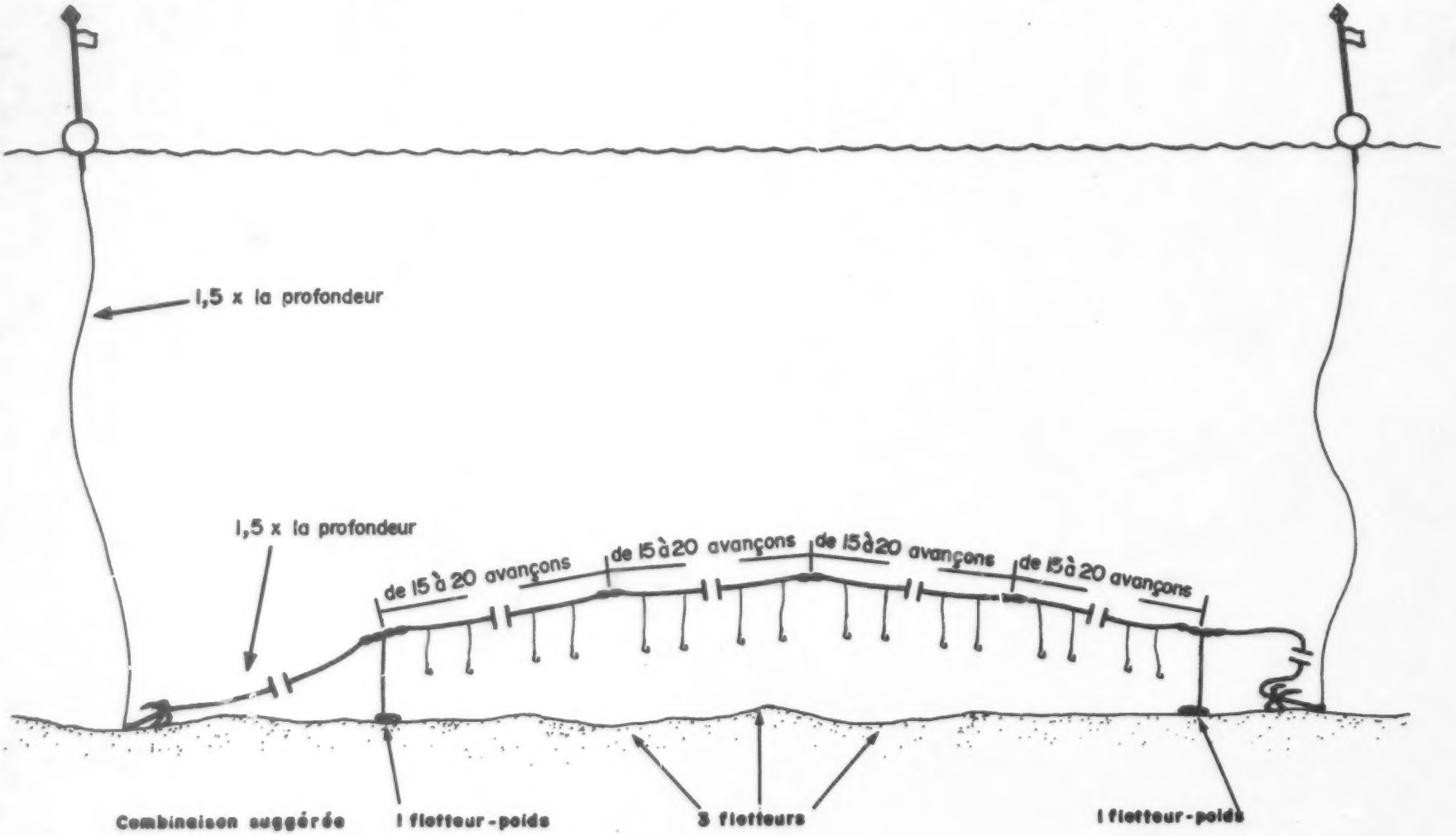


Figure 21

## 5.2 La ligne-maîtresse

L'expérience montre que plus le diamètre de la ligne est petit plus celle-ci donne de bons rendements mais elle est moins résistante.

Une ligne moins résistante nécessite une manoeuvre constante de l'embarcation pour éviter sa rupture lors du relevage.

La grosseur de l'embarcation que l'on prévoit utiliser ainsi que la méthode de pêche que l'on veut adopter influencent le choix pour la résistance de la ligne.

### Montage

Avant de commencer le montage de la palangre on doit disposer d'un mode de stockage (piano, cuve, ou rail) (voir section 1).

Avant de couper les ficelles d'empaquetage, il est préférable de placer le rouleau dans une cuve ou une boîte pour pouvoir conserver un certain contrôle sur le déroulement de la ligne.

Le bout de ligne qui se trouve à l'intérieur du rouleau doit être sorti le premier.

La ligne est déroulée dans le sens anti-horaire.

Si les viroles sont déjà montées en usine, l'installation des avançons, des hameçons et des flotteurs constitue la prochaine étape.

### Déterminer l'espacement entre les viroles

Si les viroles ne sont pas montées, il faut déterminer l'espacement des avançons qui est le même que celui des viroles.

Celui-ci peut varier de 1,6 à 2,5 m.

Dans notre cas, les avançons sont montés à tous les 1,8 m.

Plus l'espacement entre les viroles (avançons) est court, plus les hameçons se succèdent vite lors du boëttage et du relevage.

**Déterminer le nombre de viroles et de fixations**

Il faut diviser la longueur d'une pièce de ligne par l'espacement choisi entre les viroles.

Le résultat obtenu moins un, donne le nombre de viroles qui doivent être enfilées sur cette longueur de ligne.

On nomme pièce de ligne une longueur d'au moins 90 m (50 br) et d'au plus 500 m (245 br).

Si la virole ne possède pas de fixation intégrée, on doit enfiler deux fois plus de fixations que d'émerillons.

**Placer et fixer les viroles**

Si les viroles (fixation et émerillon) sont d'une seule pièce, il faut les enfiler et les fixer à l'aide de pinces à la distance désirée.

Si les viroles ne sont pas d'une seule pièce, on enfile et on fixe dans l'ordre: fixation-émerillon-fixation. La distance à laisser entre deux fixations qui bloquent un émerillon est de 3 à 4 cm.

**Faire un oeil à chaque extrémité de la ligne**

À chaque extrémité on fait un oeil à l'aide du noeud flamand double (figure 22).
Ce noeud est l'un des plus résistants qui puisse être pratiqué dans le monofilament.

Noeud flamand double

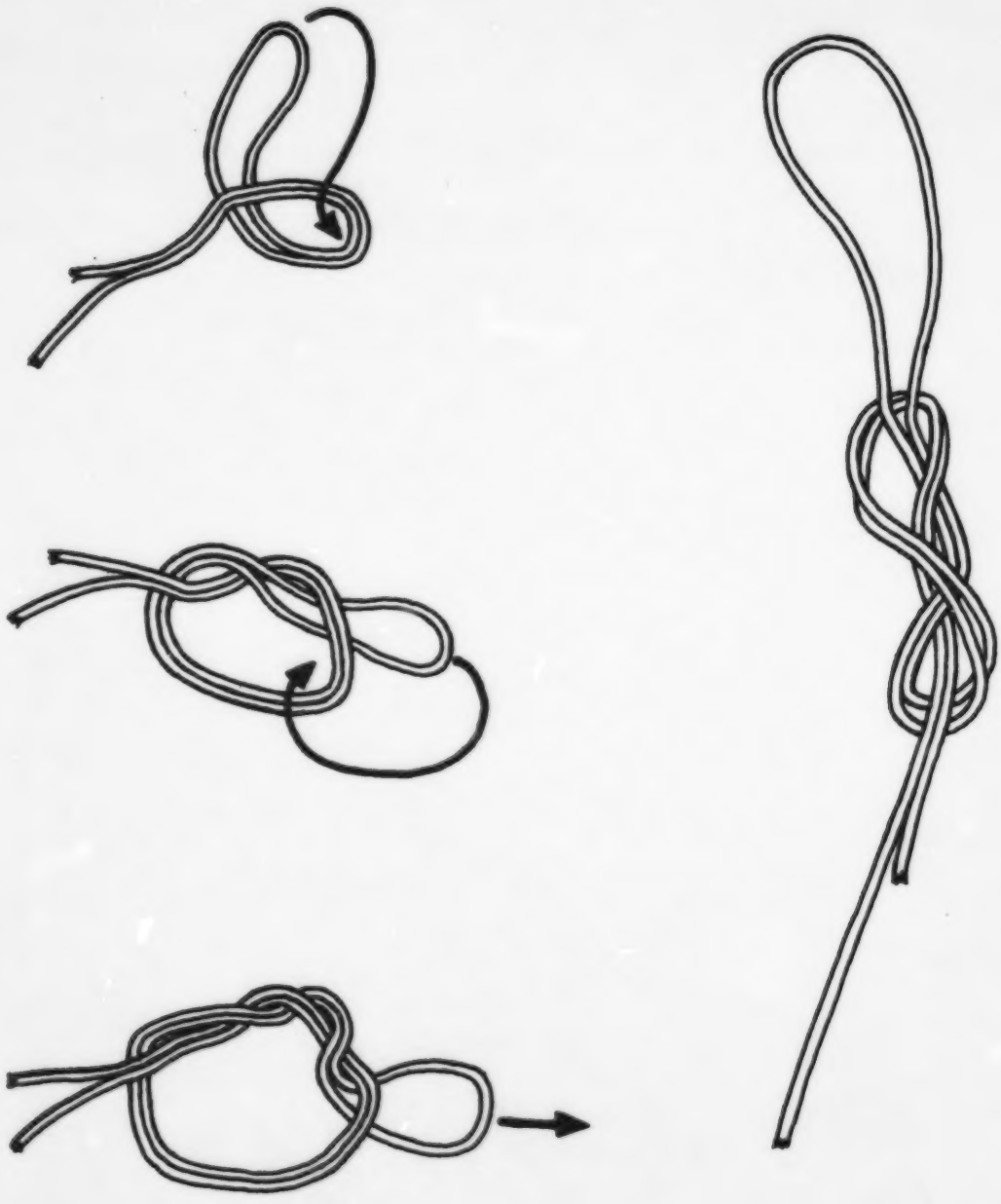

Figure 22

**Ajouter une corde à chaque extrémité**

À l'une des extrémités de la palangre, on ajoute une corde (polypropylène ou polyamide) d'un diamètre de 9 mm, et d'une longueur d'environ 2 m.

Cette corde sera séparée en deux sections par une virole (fig. 23).

À l'autre extrémité est attachée une autre corde, d'environ 1 m.

Les viroles de jonction de lignes sont très pratiques pour détortiller la ligne.

Des pièces de lignes plus courtes permettront de détordre la palangre à des intervalles plus rapprochés.

Jonction de pièces de ligne

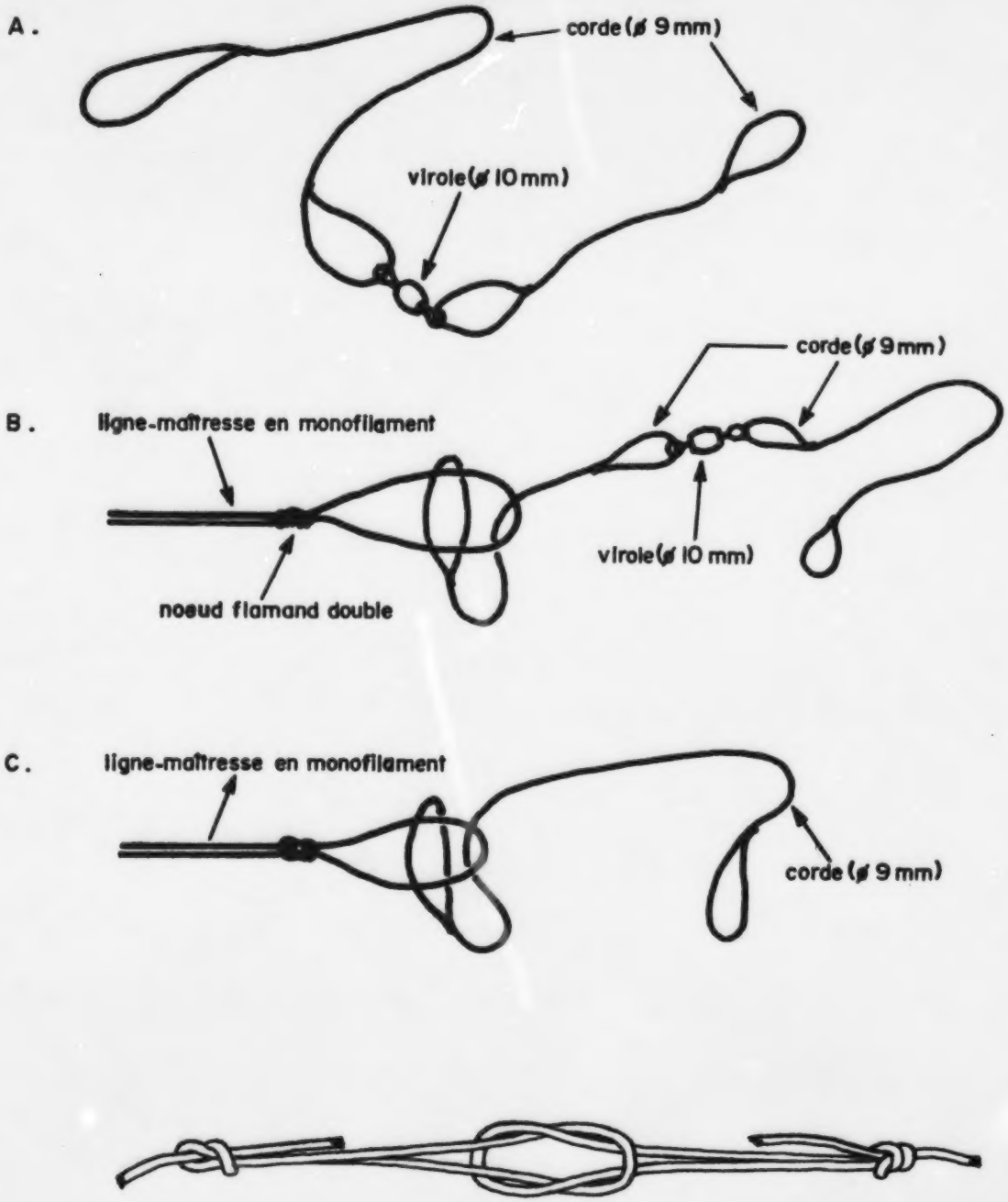


Figure 23

**Réparation d'une ligne en monofilament**

Lorsque la ligne maîtresse se brise à la suite d'un accrochage sur le fond ou d'une trop forte traction, elle peut être rattachée au moyen du noeud illustré à la figure 24.

Ce noeud est assez résistant si on fait 4 tours de chaque côté.

Réparation d'une ligne brisée

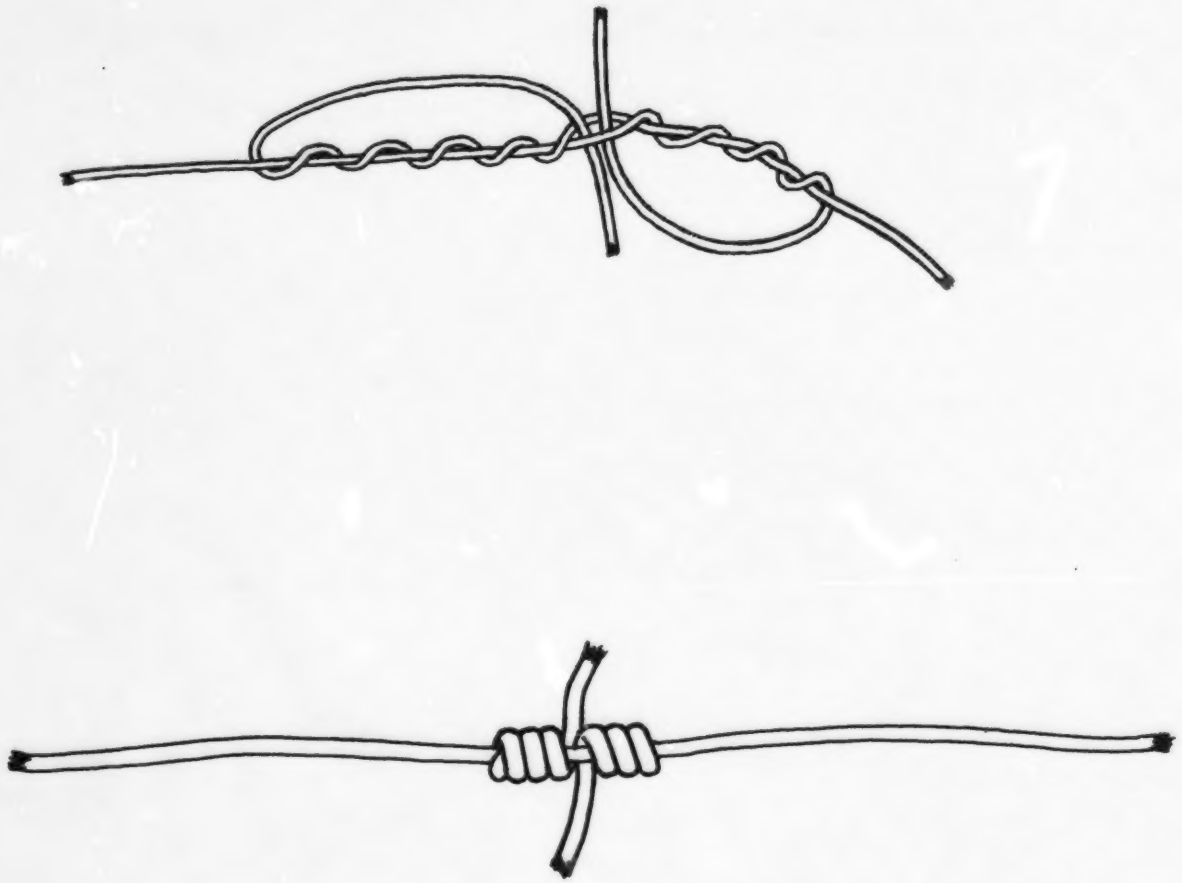

Figure 24

## 5.3 Les avançons et les hameçons

La préparation des avançons est une étape préliminaire si on désire procéder à un montage "à la chaîne".

Pour les couper à la longueur choisie, la meilleure façon demeure celle décrite par Marcotte (1966) qui s'applique à tous les types d'avançons.

**Préparation des avançons (fig. 25).**

**Planter les clous sur une planche**

Deux clous sont plantés sur une planche à la distance choisie pour les avançons.

**Enrouler la ligne entre les clous**

Enrouler un écheveau de ligne d'avançons entre ces deux clous.

La résistance de la ligne d'avançons pour la pêche à la morue varie entre 50 et 90 kg.

Dans notre modèle on choisit celle de 80 kg de résistance.

**Couper les avançons**

En coupant au milieu, on obtient une quantité d'avançons de la longueur désirée.

La longueur varie entre 450 et 600 mm pour la pêche à la morue.

Dans notre exemple on la fixe à 450 mm.

Coupe des avançons

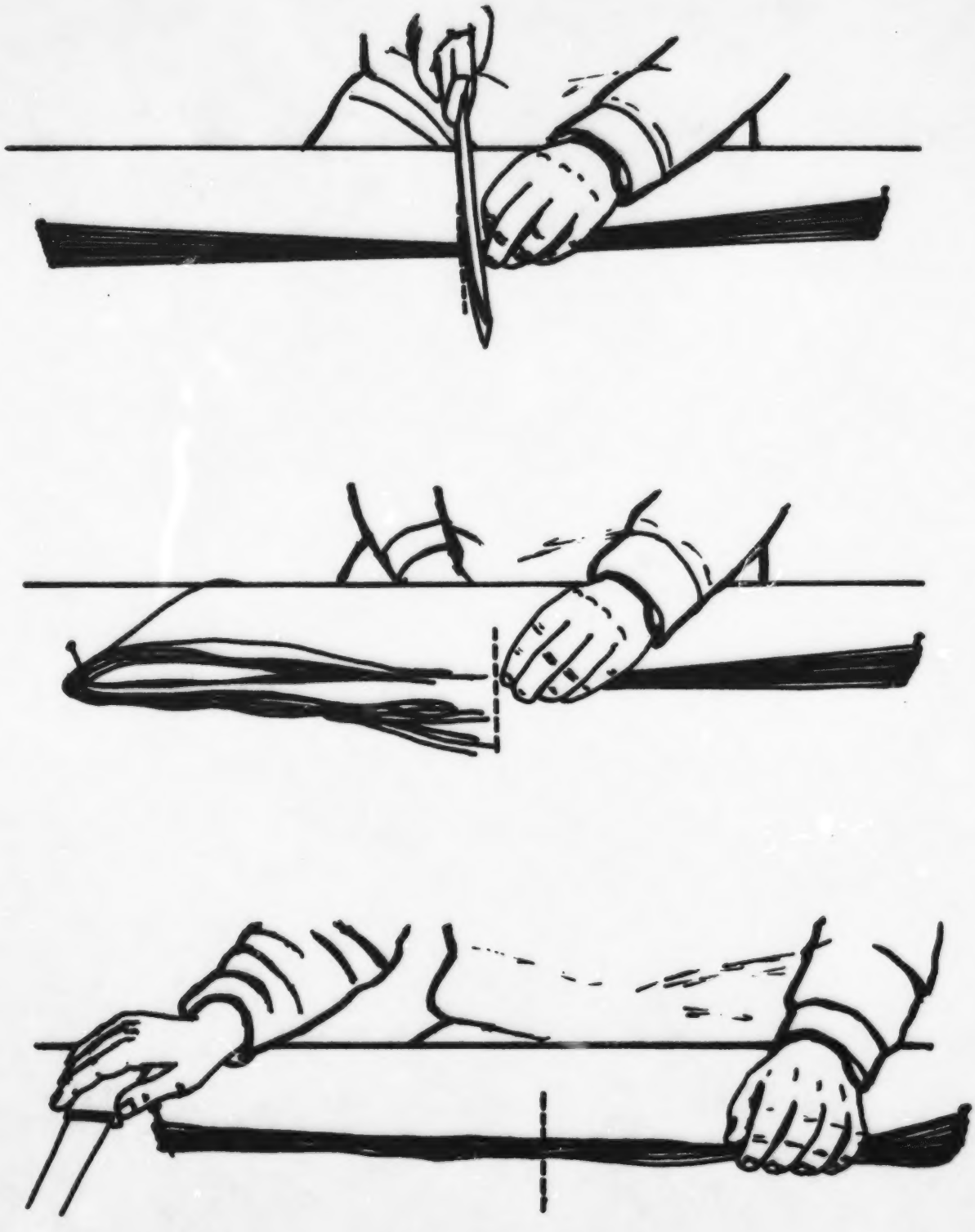

Figure 25

**Montage des hameçons**

Il faut faire un oeil à un bout de chaque avançon.

L'oeil doit être assez grand pour permettre d'enfiler l'hameçon.

Le même noeud peut servir pour le monofilament et pour la fibre synthétique (fig. 26).

Cette mesure se révèle très pratique pour changer les hameçons brisés et, lorsque survient un mélange, il est beaucoup plus facile de retirer tous les hameçons pour pouvoir démêler la ligne.

Oeil d'avançon

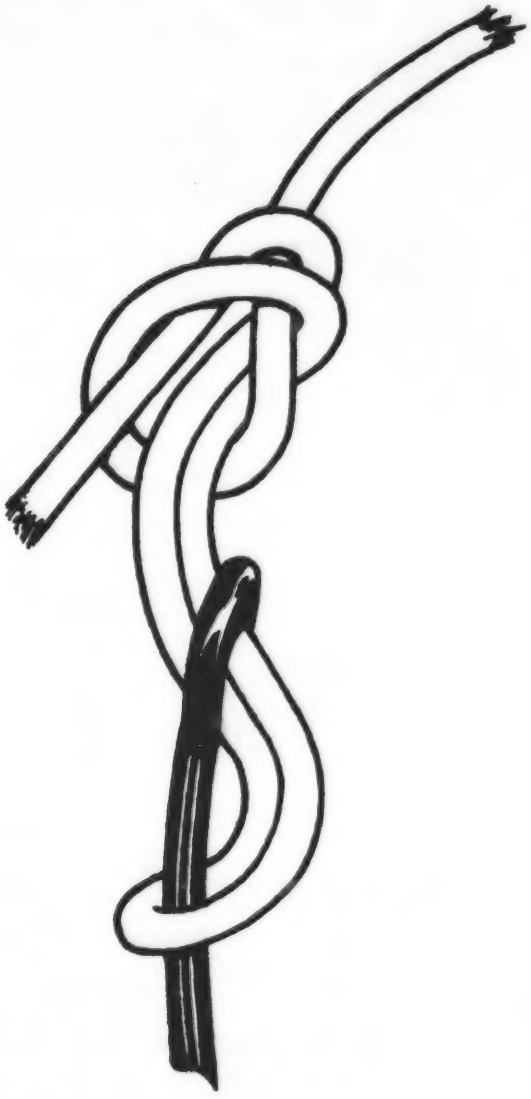

Figure 28

**Enfiler les hameçons**

Enfiler les hameçons dans l'oeil de l'avançon.

Si les hameçons sont du type "gravitation", on insère l'oeil de l'avançon dans l'anneau de l'hameçon du côté de la courbure (fig. 27).

S'ils sont circulaires, ils seront plus faciles à manipuler si l'oeil est passé du côté opposé à la courbure (fig. 27).

Installation de l'hameçon sur l'avançon

A. Hameçon circulaire .

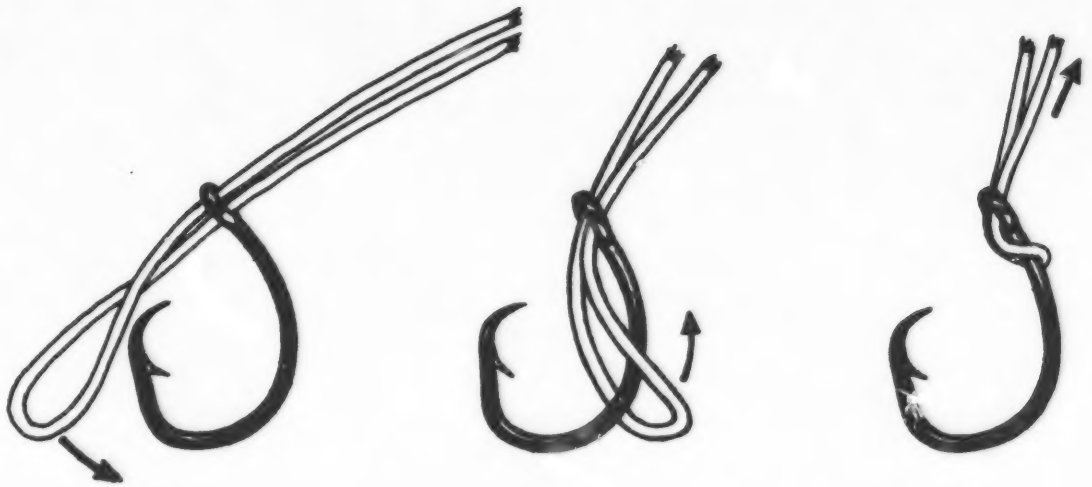

B. Hameçon ordinaire .

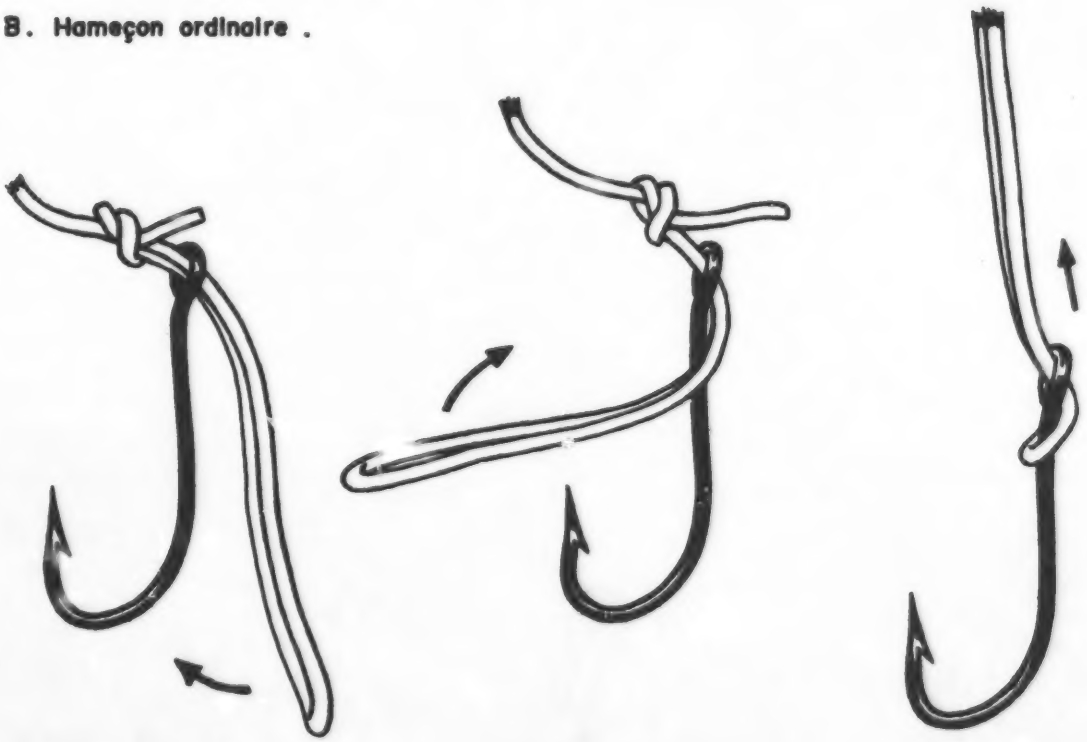

Figure 27

**Montage des avançons**

En prenant les avançons préparés par le bout libre, on les attache à la virole au moyen d'un noeud.

Pour l'avançon de fibre synthétique tressée, on utilise le noeud de la figure 28.

Pour l'avançon de monofilament, le même noeud est pratiqué sauf qu'on fait quelques tours supplémentaires (fig. 28).

Montage de l'avançon sur l'émerillon

A. Corde

B. Monofilament

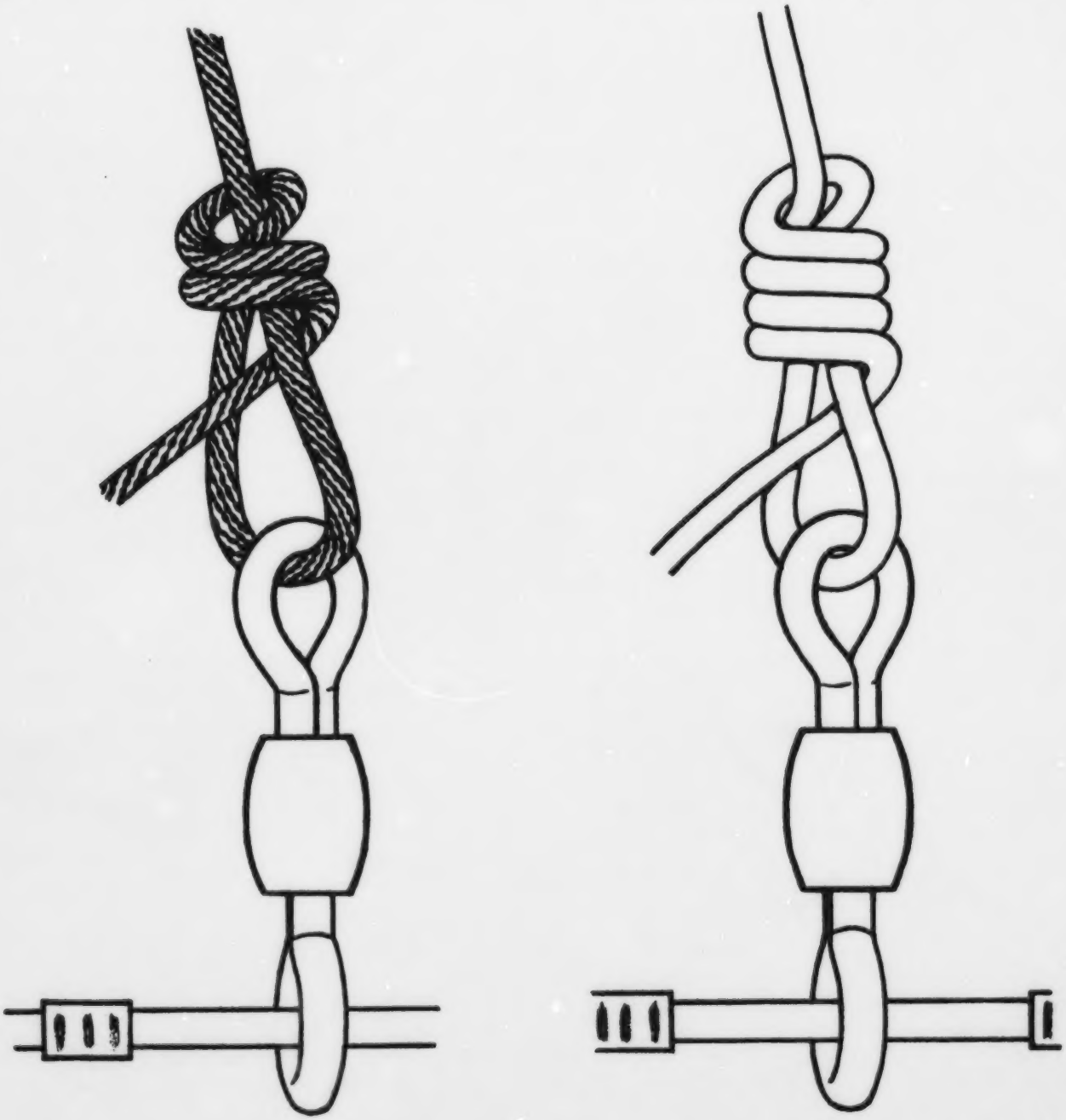

Figure 28

## 5.4 Les flotteurs et les poids

### 5.4.1 Méthode du paumoyage et traditionnelle .

**Déterminer l'espacement entre les flotteurs et les flotteurs-poids**

En montant la ligne on commence par installer un flotteur-poids à la première virole.

Ensuite on compte les viroles en installant les avançons et les hameçons.

Sur notre palangre type, on choisit un intervalle de 15 viroles ou avançons.

Donc après le premier flotteur-poids on installe un flotteur seul.
(N.B. Flotteur = 450 g de flottabilité; flotteur-poids = 900 g de flottabilité).
Ensuite on place un flotteur à tous les 15 avançons, le prochain flotteur-poids n'est installé qu'à 60 avançons du premier, soit 3 flotteurs plus loin.

**Fixer les flotteurs et les flotteurs-poids**

Les flotteurs sont attachés sur la ligne-maîtresse au moyen de saisines faites de préférence avec du fil goudronné, moins susceptible de glisser sur le monofilament.

Il est important de s'assurer qu'il y a une virole entre les saisines pour empêcher le tout de se déplacer sur la ligne-maîtresse (fig. 29 et 30).

Les lignes des poids de 1,80 m sont attachées directement sur la ligne-maîtresse, entre les flotteurs.

**Conditions variables**

Les conditions différentes de chaque lieu de pêche peuvent exiger des espacements autres que ceux indiqués pour notre palangre type.

A la section 2.5 nous avons suggéré quelques critères d'évaluation de la flottabilité

En plus des flotteurs-poids montés en permanence, on peut se munir de poids supplémentaires auxquels sont fixées des cordes de 1,80 m terminées par une attache amovible (figure 31).

De cette façon, on pourra régler en fonction des migrations verticales du poisson et des variations de force du courant.

Montage des flotteurs sur la ligne-maîtresse .

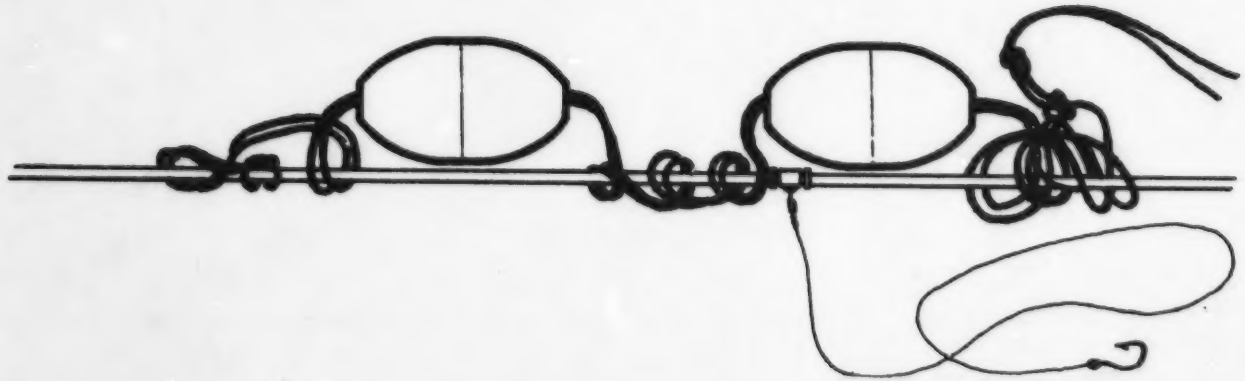

Figure 29

**Montage des flotteurs et des poids.**

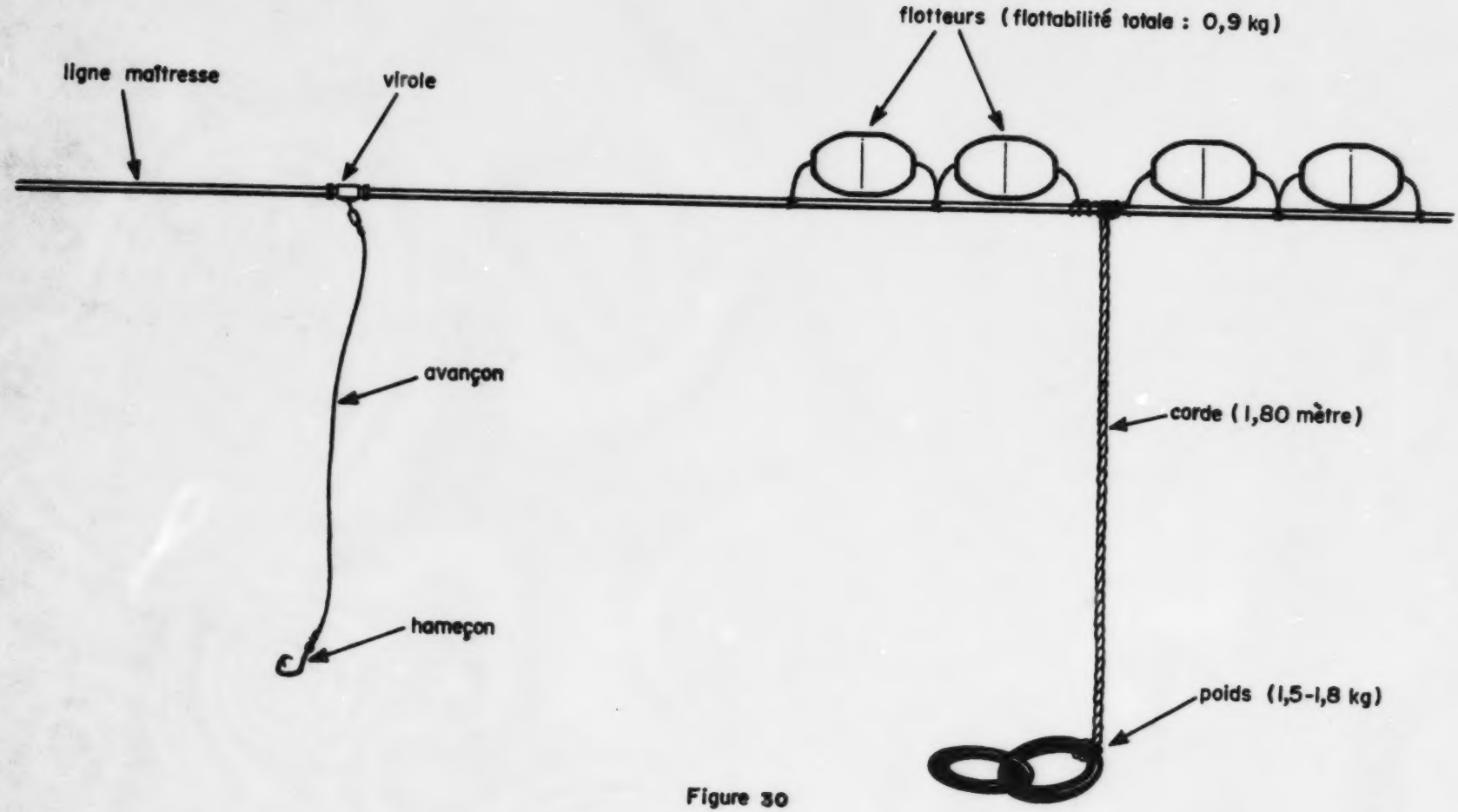


Figure 30

5.4.2 Méthode norvégienne .

**Déterminer l'espacement entre les flotteurs et les flotteurs-poids.**

La détermination de l'espacement reste celle mentionnée pour la méthode précédente.

**Fixer les lacets**

Dans les viroles choisies pour installer les flotteurs et les flotteurs-poids, on fixe des lacets de 600 mm de longueur.

Ces lacets seront placés sur une fente ou rebord de la cuve, tel qu'il est mentionné dans la section 1.5.

**Attacher les flotteurs et les flotteurs-poids**

Lors de la mise à l'eau, les flotteurs et flotteurs-poids seront attachés aux lacets à l'aide du noeud illustré à la figure 31 B.

5.4.3 Méthodes avec boëttage au hasard .

**Déterminer l'espacement entre les flotteurs et flotteurs-poids**

La détermination de l'espacement se réalise de la même façon que pour le boëttage manuel.

**Fixer les flotteurs et les flotteurs-poids**

La fixation des flotteurs et des flotteurs-poids se réalise lors de la mise à l'eau à l'aide d'un mousqueton tel que l'illustre la figure 31 A.

Flotteurs et poids amovibles.

A.

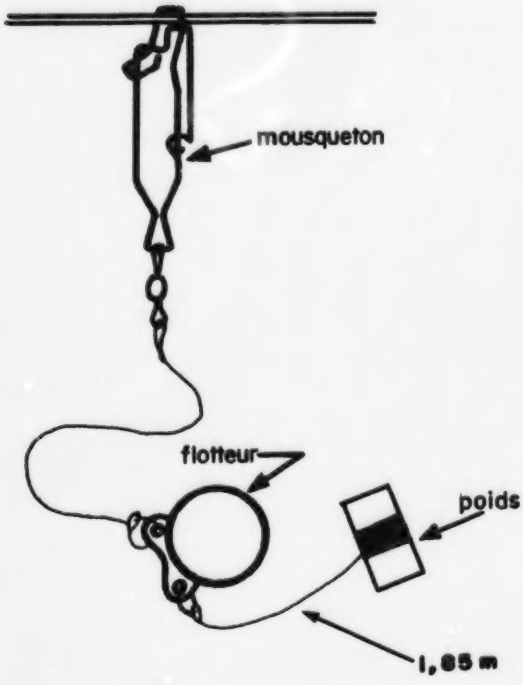


B.

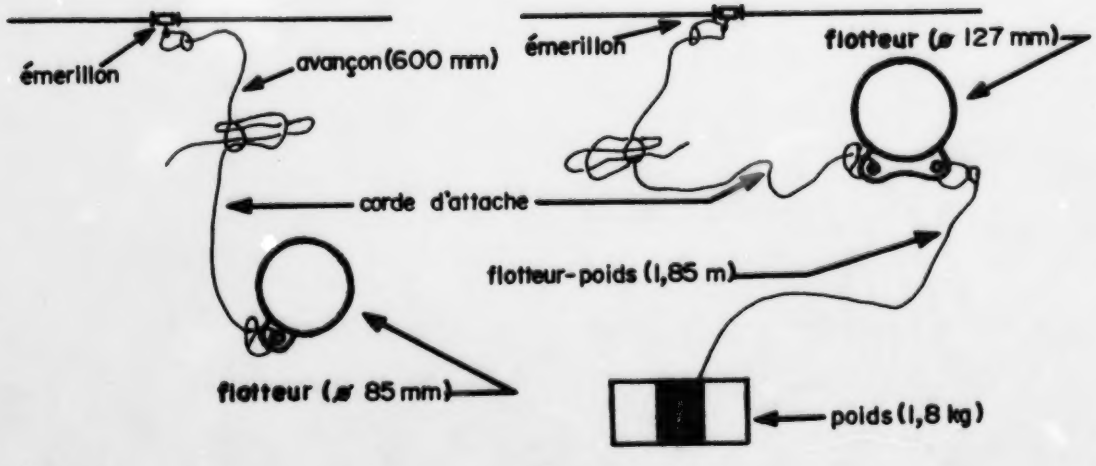


Figure 31

## CONCLUSION

La palangre, parmi toutes les méthodes de pêche, se révèle être la plus écologique et la moins destructive. Le poisson capturé ne subit aucun écrasement, aucune mutilation puisqu'il n'est en contact avec l'engin que par l'hameçon qui le retient. Les fonds exploités par les pêcheurs à la palangre ne subissent aucun dommage et les seuls organismes touchés sont ceux qui mordent à l'appât. Une palangre perdue cessera de pêcher aussitôt que les hameçons n'auront plus de boëtte et il ne restera au fond qu'une ligne inoffensive.

La palangre flottée en monofilament conserve le poisson vivant plus longtemps, jusqu'au moment de la récupération. De par sa flottabilité, elle protège la boëtte des organismes benthiques non désirés et diminue les accrochages sur les fonds accidentés. Elle donne aussi des prises de première qualité, augmente la durée de la boëtte et facilite l'accès au fonds difficiles. Ces caractéristiques lui permettent d'être plus rentable que la palangre traditionnelle.

Beaucoup de pêcheurs de la Gaspésie et de la Côte-Nord ont déjà compris l'avantage qu'ils avaient à l'utiliser. Il ne serait pas étonnant de voir la palangre flottée en monofilament devenir l'engin de pêche favori des pêcheurs côtiers.

Nous avons tenté d'inclure dans ce guide d'utilisation de la palangre flottée en monofilament toutes les informations dont nous disposions. Une grande partie de ces développements est due à l'ingéniosité des pêcheurs que nous tenons encore une fois à remercier. D'autres innovations apparaîtront dans l'avenir et nous allons nous efforcer de continuer à en informer le milieu.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme. 1964. Dictionnaire des termes et locutions maritimes. Édition maritime et d'outre-mer. Paris, 319 p.

Anonyme. 1978. Règlement sur le marquage des engins de pêche en vertu de la loi sur les pêcheries. Direction de la réglementation et de l'application réglementaire, Ministère des Pêches et des Océans. Ottawa. C.R.C. 1978 c.813.

Anonyme. 1985. Palangre de fond flottée S.R.G.R. 84. Bulletin technique, vol. 1, no 2. Direction de la recherche scientifique et technique, M.A.P.A.Q., Station de recherche de Grande-Rivière, Québec, 4 p.

Anonyme. 1985. Palangre traditionnelle flottée S.R.G.R. 85. Bulletin technique, vol. 1, no 4. Direction de la recherche scientifique et technique, M.A.P.A.Q., Station de recherche de Grande-Rivière, Québec, 4 p.

Anonyme. 1986. Magasin pour hameçon circulaire S.R.G.R. 86. Bulletin technique, vol. 2, no 5. Direction de la recherche scientifique et technique, M.A.P.A.Q., Station de recherche de Grande-Rivière, Québec, 4 p.

Dahm, E. 1984. Appropriate knots for monofilament longline gear. International Council for the Exploration of the Sea, Fish Capture Committe, 14 p.

Gruss, R. 1963. Petit dictionnaire de marine. Édition maritime et d'outre-mer, Paris, 270 p.

Hurum, H. 1977. A history of the fish hook and the story of Mustad, the hook maker. A & C Black Ltd, London, 148 p.

Huse, I., and K. Ludvig. 1977. Further results of Norvegian longline studies. International Council for the Exploration of the Sea, C.M. 1977/B:43, 9 p.

Jean, Y. 1977. Bateaux et engins de pêche. Secr. d'État, Dir. gén. Terminol., Bur. traduc. (Ottawa), Bull. Terminol. 158, 521 p.

Marcotte, A. 1966. Utilisation des lignes pour la pêche de la morue et du flétan. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Sta. biol. mar., Grande-Rivière, Québec. Cah. inf. 35: 1-4, planches I-LXII hors texte.

Peeling, D.R., and D.M. Rogers. 1984. Circle hook comparison study. Project report no. 78, Fisheries Development Branch, Halifax, Nova Scotia, 10 p.

Tilseth, S., P. Solemdal, and A. Ferno. 1978. Behaviour studies on fish reaction to longline. International Council for the Exploration of the Sea. C.M. 1978/B:22, 9 p.

ANNEXE I

**Règlement sur le marquage des engins de pêche. C.R.C. 1978 c.813.**

Interprétation

2 Dans le présent règlement.

"engin de pêche" désigne un filet, une ligne ou un autre engin quelconque servant à prendre le poisson. (fishing gear)

"extrémité est" désigne le demi-cercle du compas à partir du nord vrai non inclus, jusqu'au sud vrai inclus, en passant par l'est. (easternmost)

"extrémité ouest" désigne le demi-cercle du compas à partir du sud vrai non inclus, jusqu'au nord vrai inclus, en passant par l'ouest. (westernmost)

"jour" désigne la période de chaque jour du calendrier, qui s'écoule du lever au coucher du soleil. (day)

"Ministre" désigne le ministre des Pêches du Canada. (Minister)

"nuit" désigne toute autre période que le jour. (night)

"poser" signifie, en ce qui concerne les engins de pêche, mettre à l'eau un engin de pêche de sorte que

a) chaque extrémité de l'engin soit mouillée en mer;
b) une extrémité de l'engin soit mouillée en mer et l'autre extrémité attachée au bateau de pêche;
c) l'engin dérive en mer; ou
d) qu'une extrémité de l'engin dérive librement en mer tandis que l'autre extrémité est attachée au bateau de pêche. (set)

Application

3 Le présent règlement s'applique à la pose des engins de pêche dans les eaux au large de la côte de l'Atlantique ou dans les eaux qui en dépendent.

Marquage des engins de pêche

4 Il est interdit à quiconque de poser des engins de pêche ou de permettre que des engins de pêche à sa charge restent posés dans les eaux mentionnées à l'article 3 à moins que lesdits engins de pêche ne soient marqués conformément au présent règlement.

**Règlement** (suite)

5 (1) Tous les engins de pêche seront marqués au moyen de bouées munies de pavillons ou de réflecteurs radar, de jour, et de feux, la nuit, de façon à indiquer la position ainsi que l'étendue que l'engin occupe.

(2) Chaque feu, pavillon et réflecteur exigés par le présent règlement sera placé au bout d'un mât approprié, fixé à la bouée de sorte que le point le plus élevé du feu, du pavillon ou du réflecteur radar se trouve à 2 m au moins au-dessus de la partie supérieure de la bouée.

Engins de pêche mouillés en mer

6 (1) Les engins de pêche mouillés en mer et déployés à l'horizontale seront marqués

a) de jour, à l'extrémité ouest, au moyen d'une bouée portant soit

(i) deux pavillons, l'un au dessus de l'autre, espacés de 1 m environ, ou

(ii) un pavillon au dessus d'un réflecteur radar.

b) de jour, à l'extrémité est au moyen d'une bouée portant soit un pavillon soit un réflecteur radar.

c) de nuit, à l'extrémité ouest au moyen d'une bouée portant deux feux, l'un au-dessus de l'autre, espacés de 1 m environ; et

d) de nuit, à l'extrémité est au moyen d'une bouée portant un feu.

(2) Les engins de pêche mouillés en mer et déployés à l'horizontale

a) peuvent aussi être marqués, de manière à indiquer la direction de l'engin, au moyen de bouées dont chacune

(i) sera placée entre 70 et 100 m le long du filet, à partir de l'une des extrémités du filet, et

(ii) portera soit un pavillon soit un réflecteur radar, le jour, et un feu, la nuit; et

b) seront, s'ils s'étendent sur plus de 1,6 km marqués au moyen de bouées supplémentaires qui seront

(i) placées à des intervalles d'au plus 1,6 km, le long du filet, et

(ii) munies de l'équipement mentionné à l'alinéa a).

**Règlement** (suite)

(3) Les engins de pêche mouillés en mer et non déployés à l'horizontale seront marqués

a) de jour, d'une bouée portant soit un pavillon soit un réflecteur radar; et

b) de nuit, d'un feu.

Engins de pêche dérivants

7 Les engins de pêche dérivant en mer seront marqués à chaque extrémité et le long du filet, à des intervalles d'au plus 3,2 km au moyen de bouées portant chacune soit un pavillon soit un réflecteur radar, de jour, et un feu, de nuit.

Feux

8 Les feux requis par le présent règlement seront des feux blancs, d'une taille et d'une intensité telles qu'ils soient visibles de tous les points de l'horizon à une distance d'au moins 2 milles marins par une nuit sombre et une atmosphère limpide.

Pavillons

9 (1) Le pavillon surmontant une bouée marquant l'extrémité ouest d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur noire, de forme carrée et d'environ 50 cm de côté.

(2) Le pavillon surmontant une bouée marquant l'extrémité est d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur orange, de forme carrée et d'environ 50 cm de côté.

(3) Le pavillon surmontant une bouée marquant un point quelconque situé entre les extrémités d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur blanche, de forme carrée et d'environ 50 cm de côté.

**Règlement** (suite)

(4) Le pavillon surmontant une bouée marquant un engin de pêche mouillé en mer qui n'est pas déployé à l'horizontale sera de couleur bleue, de forme carrée et d'environ 50 cm de côté.

(5) Les pavillons surmontant les bouées marquant les extrémités des engins de pêche dérivant en mer seront de couleur verte, de forme carrée et d'environ 50 cm de côté.

Réflecteurs radar

10(1) Chaque réflecteur radar exigé par le présent règlement se composera d'un agencement d'au moins quatre réflecteurs de métal ou de plastique métallisé et disposés de façon à réfléchir les ondes radar venant de tous les points de l'horizon.

(2) Le réflecteur radar surmontant une bouée marquant l'extrémité ouest d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur noire.

(3) Le réflecteur radar surmontant une bouée marquant l'extrémité est d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur orange.

(4) Le réflecteur radar surmontant une bouée marquant tout point situé entre les extrémités d'un engin de pêche mouillé en mer et déployé à l'horizontale sera de couleur blanche.

(5) Le réflecteur radar surmontant une bouée marquant un engin de pêche mouillé en mer et non déployé à l'horizontale sera de couleur bleue.

(6) Les réflecteurs radar surmontant des bouées marquant les extrémités des engins de pêche dérivant en mer seront de couleur verte.

Dispositions générales

11 Nonobstant les dispositions du présent règlement, il n'est pas exigé que les engins de pêche mouillés en mer, ou les engins dérivants qui sont attachés à un bateau de pêche, soient marqués au moyen d'une bouée à l'extrémité qui est attachée au bateau.

**Règlement** (suite)

12 Le Ministre peut, par décret, soustraire tout engin de pêche à l'application de toute disposition du présent règlement, selon telles conditions et dans telle zone que peut prescrire ledit décret.

ANNEXE II

**Symboles et abréviations utilisés pour les figures**

| | | |
|---|---|---|
| cm | : | centimètre |
| dia. | : | diamètre |
| fig. | : | figure |
| g | : | gramme |
| kg | : | kilogramme |
| km | : | kilomètre |
| long. | : | longueur |
| m | : | mètre |
| M.A.P.A.Q. | : | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |
| M.F.L. | : | monofilament floating longline |
| mm | : | millimètre |
| qté | : | quantité |
| tech. | : | technique |
| Ø | : | diamètre |

ANNEXE III

**Lexique**

Chapelet: barillets de plomb disposés en série sur la ligne-maîtresse.

Chute: appareil placé à l'arrière du bateau servant à effectuer la mise à l'eau de la palangre en monofilament flottée (tech. norvégienne).

Cochonnet: bouée jumelée à la bouée de repérage empêchant cette dernière d'être coulée par de forts courants.

Dalot: canal situé sur l'embarcation servant de guide-ligne (tech. paumoyage).

Davier: dispositif de rouleaux disposés en "fer à cheval", placé sur le plat-bord, servant de passage à la palangre.

Flotteur-poids: flotteur jumelé à un poids.

Haleur: terme employé par les pêcheurs signifiant "treuil".

Ligne de fond: ligne reliant le grappin et la palangre.

Ligne-maîtresse: ligne principale d'une palangre sur laquelle sont attachés les avançons.

Magasin: dispositif servant à emmagasiner les hameçons.

Palangre en monofilament flottée: ligne dormante composée d'un seul brin, sur laquelle les avançons sont montés sur viroles, et qui par l'action des flotteurs, est détachée du fond.

Palangre traditionnelle: ligne dormante en multifilament toronné où les avançons sont attachés directement sur la ligne-maîtresse, le tout reposant sur le fond.

Paumoyage: pêche sédentaire où la ligne demeure en permanence sur le même fond pêché. Cette technique consiste à passer la ligne par-dessus l'embarcation. On relève la ligne, on la boëtte et on la rejette à l'eau immédiatement.

Piano: support servant au rangement de la palangre.

Potence: support servant à la manipulation des magasins.

**Lexique** (suite)

Rack: terme employé par les pêcheurs désignant piano.

Rail d'emmagasinage: dispositif servant à stocker les hameçons.

Tangon: ancrage ou mouillage qui reste à la mer en permanence.

Tourniquet: support pivotant qui facilite le boëttage des cuves (tech. norvégienne).

Vire-ligne: terme employé par les pêcheurs désignant treuil.

ANNEXE IV

**Glossaire**

| Français | Anglais |
|---|---|
| anneau d'hameçon | hook eye |
| appât | bait |
| ardillon | hook tip |
| avançon | branchline, snood |
| avantage (hameçon à) | reserved hook |
| boëtte | bait |
| boëtteuse automatique | automatic baiting machine |
| bouée | buoy |
| câble | cable |
| câble plombé | leaded line |
| chute | self-setter |
| corde d'attache | laceage rope |
| courbure (hameçon) | bend hook |
| cuve | tub |
| davier | fairlead roller |
| dalot | longline leader (dale) |
| embarcation | craft |
| émerillon | swivel |
| engin de pêche | fishing gear |
| étalingure à bosse cassante | check cable clinch |
| feu | light |
| fil goudronné | tarred rope |

**Glossaire** (suite)

| Français | Anglais |
|---|---|
| fibre synthétique | synthetic fibre |
| flottabilité | buoyancy |
| flotteur | float |
| flotteur-poids | float with weight |
| flotteur amovible | removable float |
| gaffer | to gaff |
| grappin | grapnel |
| hameçon | hook |
| hampe | hook shaft |
| ligne de fond | ground line |
| ligne-maîtresse | main line |
| ligne toronnée | stranded line |
| magasin d'hameçon | hook magazine |
| maillon de chaîne | chain link |
| montage (technique de) | setting (technique) |
| mousqueton | snap hook |
| noeud d'écoute | sheet bend, weaver knot |
| noeud flamand double | double flemish eye knot |
| orin | buoy rope |
| ouverture (hameçon) | gap (hook) |
| palangre | longline |
| palangre traditionnelle de fond | bottom traditional longline |
| paumoyage | underrunning |

**Glossaire** (suite)

| Français | Anglais |
|---|---|
| pavillon | flag |
| piano | longline rack |
| poids | weight |
| pointe d'hameçon | hook point |
| potence | gallow |
| réflecteur radar | radar reflector |
| relevage | hauling |
| renversé (hameçon) | reversed hook |
| tangon | anchoring ground |
| toron | strand |
| tourniquet | "yarn-reel" |
| treuil | winch |
| virole | swivel |
| voile de cape | steadying sail |

Gouvernement du Québec
**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**